



LA MÉTÉO : ENSOLEILLÉ, PASSAGES NUAGEUX EN MATINÉE
MAXIMUM AUJOURD'HUI : 25°
DEMAIN : GÉNÉRALEMENT ENSOLEILLÉ. DÉTAILS PAGE A 2

La route tue plus au Québec qu'ailleurs au pays

La Régie de l'assurance automobile blâme la police

Beaucoup plus d'accidents et moins de contraventions

Un dossier LA PRESSE

La route tourne et descend. La limite est de 80 km/h mais l'homme roule à 120. Soudain, il voit une auto devant lui. Il accélère, franchit la ligne continue, perd la maîtrise de sa Chevrolet, s'écrase dans le fossé et meurt sur le coup.

ANDRÉ NOËL

Comme bien d'autres Québécois, Pierre B., 35 ans, a joué à la roulette russe sur la route samedi dernier. Comme bien d'autres, il s'est peut-être dit qu'il ne courait pas beaucoup de risques d'être arrêté par la police.

Le nombre d'accidents avec victimes n'a pas cessé d'augmenter depuis 1982. Chiffres à l'appui, la Régie de l'assurance automobile du Québec met directement la police en cause. Quand le chat n'est pas là, les souris dansent.

« Il y a lieu de s'interroger sur l'organisation de la surveillance policière sur les routes du Québec, notamment sur l'insuffisance du nombre de policiers affectés spécialement à cette tâche », note le dernier rapport d'activité de la régie.

Ainsi, le nombre de contraventions émises par la Sûreté du Québec pour des infractions au

code de la route est passé de 543 520 en 1980 à 410 073 en 1983. (L'année dernière, il n'était plus que de 265 831 à cause d'un conflit de travail.)

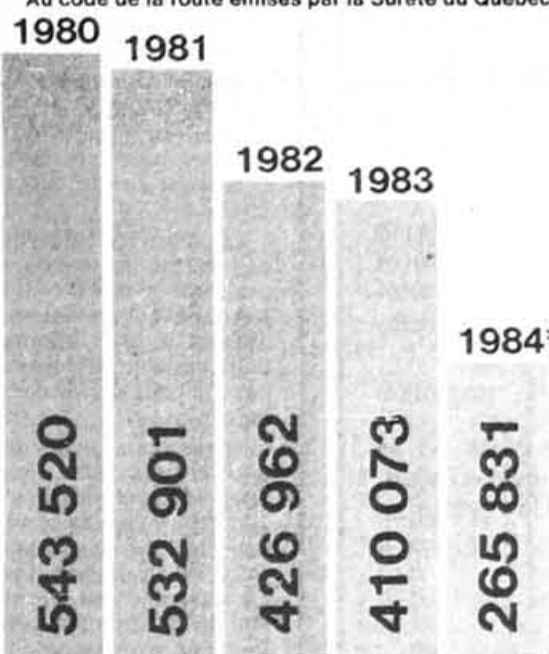
Le président de la Régie, M. Raymond Vézina, ne mâche pas ses mots : « J'explique beaucoup le comportement de plus en plus risqué des conducteurs québécois, je ne dirais pas par l'absence mais par une moins grande présence des policiers sur la route », a-t-il dit au cours d'un entretien cette semaine.

Les statistiques démontrent que la route tue plus au Québec (1 222 morts en 1984) que dans

voir POLICE en A 2

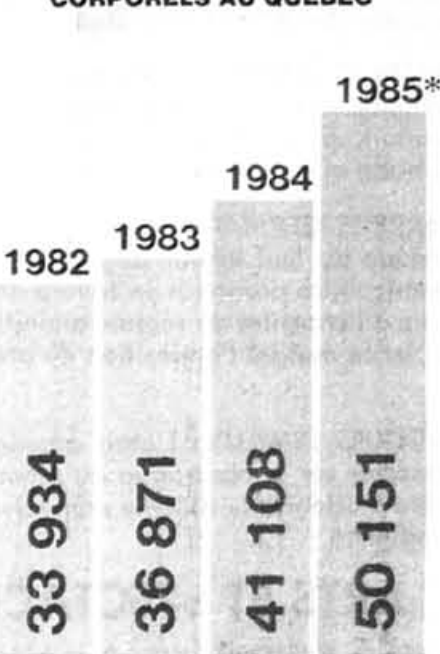
CONTRAVENTIONS

Au code de la route émises par la Sûreté du Québec



*1984 : année de conflit de travail.
Source : Rapports d'activité de la SQ

ACCIDENTS AVEC DOMMAGES CORPORELS AU QUÉBEC



*Si l'augmentation de 22% constatée pendant les cinq premiers mois de l'année se poursuit.
Source : Régie de l'assurance automobile du Québec

Autres informations, page A 9



Qui a vendu la mèche?

Jean Guilda vient de transformer la relation qu'il entretient depuis 40 ans avec le travesti Guilda en intégrant son célèbre personnage à un boulevard qu'il présente à la Butte de Val-David. Sous le titre de *Qui a vendu la mèche?* Guilda explique que son personnage a eu du succès parce qu'il est la création d'un véritable comédien.

page C 1



Se retrouver à la Grave!

Aux Îles-de-la-Madeleine, il est un lieu portant le nom de la Grave de Havre-Aubert, un nom typiquement marin qui évoque la grève, le sable et le gravier. Dans ce port où la pêche artisanale a vécu ses heures de gloire, l'énergie et la vitalité font toujours partie de l'atmosphère, et de cap en cap, d'anse en anse, la mer y mène son monde.

page Y 1



La torrent d'eau et de boue a tout emporté sur son passage, et tard hier soir on avait repêché 78 cadavres.

télephotos Reuter

DANS LE NORD DE L'ITALIE: 260 MORTS

Une digue cède d'un seul bloc

■ CAVALESE, Italie (d'après AP et AFP) — Une énorme vague d'eau et de boue a déferlé hier, à l'heure du déjeuner, sur le petit village alpin de Stava, dans une vallée des Dolomites, après la rupture du muret en terre d'une retenue d'eau, détruisant au passage hôtels et maisons dans cette région très fréquentée par les touristes : au moins 260 personnes ont trouvé une mort couleuvre de boue en quelques secondes.

Le drame s'est produit en un éclair, vers midi 30. Une digue en terre battue, à 1 400 mètres d'altitude, a cédé d'un seul bloc. Plus de 250 000 mètres cubes d'eau, de terre, d'arbres, de débris ont alors



déferlé sur le village de 2 500 habitants situé en contrebas, à 1 200 mètres d'altitude, emportant des maisons et quatre hôtels.

Un vieux paysan raconte : « J'ai entendu un bruit terrible. On aurait dit un tremblement de terre. C'était la montagne qui descendait. Il y avait une maison, en face. Et je n'ai plus rien vu. »

Les services de la protection civile ont annoncé, six heures après le désastre, que 78 corps avaient été dégagés par les sauveteurs, civils et militaires, dont le travail était rendu particulièrement difficile par la boue et les débris de toute sorte.

La télévision italienne RAI a précisé que la plupart des personnes identifiées jusqu'à présent étaient des touristes et non des habitants de la région.

Selon le commentateur, une vingtaine de secondes se sont écoulées entre le moment où le muret a cédé et où la vague d'une largeur de 50 mètres a

voir DIGUE en A 2

Le thème de la paix domine le Forum de Nairobi

■ NAIROBI — C'est par un appel à la solidarité que le Forum 85 des Organisations non gouvernementales (ONG) a pris fin hier à Nairobi.

HUGUETTE ROBERGE
envoyée spéciale de LA PRESSE

S'inscrivant en marge de la Conférence mondiale des Nations Unies pour les femmes, ce forum a constitué, pour les milliers de participantes le véritable point de rencontre des femmes du monde entier.

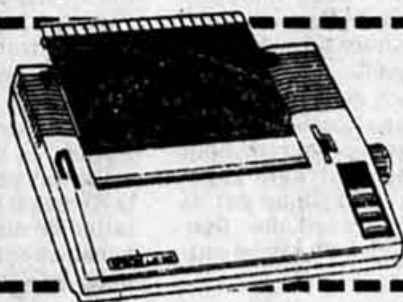
Pendant neuf jours, les femmes ont eu accès à plus de 1 000 ateliers répartis en 50 locaux, à raison de trois séances quotidiennes. C'est dire non seulement l'embarras et la frustration

voir NAIROBI en A 2

SOMMAIRE

Annonces classées	B 6 à B 15
	D 12 et D 14
Arts et spectacles	C 1 à C 24
— Horaires	C 12
Bandes dessinées	Y 11 et Y 12
Bricolage	B 4
Bridge	Z 10
Carrières et profs	Z 1 à Z 9
Décès, naissances, etc.	D 10
Economie	A 17 à A 24
Editorial	A 6
Êtes-vous observateur?	B 8
FEUILLETON	
« Au nom du père et du fils »	B 9
« Génies en herbe »	Y 11
Habitat	B 1 à B 5
Horoscope	B 7
Jardinage	B 4
Le monde	A 12
Loterias - résultats	A 13
Maisons d'enseignement	D 12
Mots croisés	B 11 et B 13
« Mot mystère »	B 10
P'tins feux	A 7 et A 8
Quoi faire	C 17
Restaurants	C 21 et C 23
Sciences	C 20
Sports	D 1 à D 8
— Chasse et pêche	D 4
Télévision	C 21
Timbres	Z 10
Vacances-voyage	Y 1 à Y 10
Vivre aujourd'hui	A 16

A>IMPRIMANTES
EPSON



EN PROMOTION

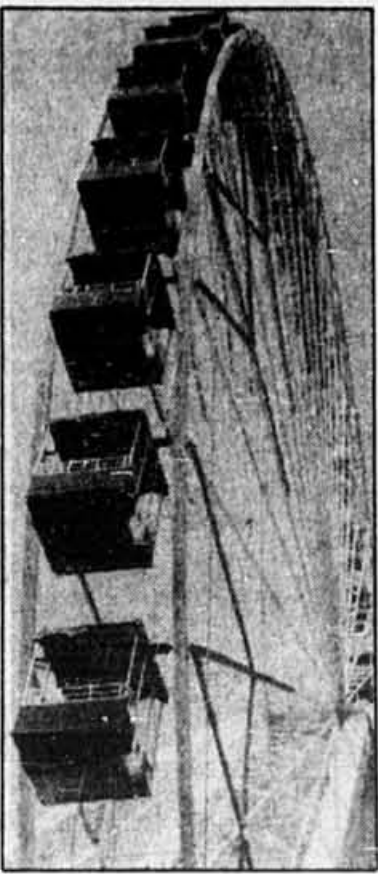
LX-80 Imprimante
le meilleur rapport qualité-prix
FX-80 Imprimante des affaires 160 c/s

(Informatique D.R.)

Dumoulin
8184, St-Hubert (nord de Jarry) 271-2316

La Ronde restera ouverte malgré une grève

« Si les employés mettent à exécution leur menace de grève, La Ronde restera ouverte et nous assurerons les opérations avec l'aide du personnel cadre ». C'est ce qu'a déclaré, hier après-midi, le directeur-général de l'AMARC (Association mont-réalisée d'activités récréatives et culturelles), M. Alain Cousineau. Selon ce dernier, seule la propriété des lieux pourrait souffrir de l'arrêt de travail des employés syndiqués. « Nous allons affecter notre personnel en priorité à la sécurité et au bon fonctionnement des manèges », précise-t-il. Il explique que l'AMARC dispose d'une centaine de cadres qui sont prêts à remplacer le groupe de 380 syndiqués, membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses de Terre des Hommes. « Il ne faut pas oublier que 1 600 des 2 000 employés de La Ronde ne sont pas syndiqués et seront au poste, qu'il y ait débrayage d'une journée ou non », de conclure M. Cousineau. Les négociations entre les deux parties ont repris hier, en présence du conciliateur, Michel Sainte-Marie. Les hausses salariales sont au cœur du litige.



CONTRE LE JUGE IVAN MIGNAULT

La poursuite de \$ 500 000 des avocats de Lortie est rejetée

Intentée peu après la fin du procès du caporal Denis Lortie, en janvier dernier, la poursuite en dommages de \$500 000 de ses procureurs, Mes André Royer et François Fortier, contre le juge Ivan Mignault, vient d'être rejetée par le juge Fernand Lagault, de la Cour supérieure.

LÉOPOLD LIZOTTE

Dans un jugement de quelque cinquante pages, le magistrat montréalais fait droit à la requête en irrecevabilité présentée par les procureurs du juge québécois, Mes Reynold Langlois et Jean-Claude Hébert. Ayant agi judiciairement, dans l'exercice et les attributions de ses fonctions, et de bonne foi, le juge Mignault ne peut être recherché en responsabilité pour les remarques par lesquelles les avocats du jeune militaire se sont déclarés offensés, humiliés et même diffamés.

Au moment où il a prononcé les paroles que Mes Fortier et Royer lui reprochent, le juge Mignault jouissait pleinement de l'immunité judiciaire accordée aux juges de la Cour supérieure, une règle capitale justement adoptée pour assurer l'indépendance de la magistrature.

Les avocats de Lortie avaient réclamé l'ajournement de la sentence, pourtant mandatoire dans un cas semblable, afin de s'y opposer en la représentant comme cruelle. Et ils avaient annoncé leur intention de faire entendre, dans ce but, des criminologues, des psychologues et autres professionnels.

Le juge avait alors rappelé le fait qu'au cours de l'instruction, ils avaient interrogé de tels spécialistes, mais n'avaient pas jugé bon de faire appuyer leurs dépo-



La poursuite en dommages de \$ 500 000 des procureurs du caporal Denis Lortie, Mes André Royer et François Fortier, contre le juge Ivan Mignault, vient d'être rejetée par le juge Fernand Lagault, de la Cour supérieure.

sitions par des témoignages qui auraient rendues les premières légalement acceptables.

Et avant de procéder effectivement à l'imposition de la sentence, il leur avait recommandé de consulter plutôt un spécialiste en droit criminel. C'est ce qui avait manifestement le plus piqué les deux procureurs. Mais le juge Lagault se dit d'avis que cette recommandation peut être appropriée vis-à-vis de jeunes avocats qui auraient peut-être, dans un procès important, fait preuve d'inexpérience.

« Il est admis, dit-il, et le nouveau code de procédure civile le

permet, que le juge puisse intervenir dans les débats, poser des questions et même ordonner une réouverture d'enquête, pour que soit par exemple apportée une preuve qui a été omise ou qui semble nécessaire pour la solution d'un litige. Le juge doit jouer un rôle actif pour que justice soit rendue, et non se contenter d'être un Bouddha passif.

Le tribunal dit n'avoir par ailleurs rien trouvé, à la lecture sérieuse de la transcription, qui pourrait indiquer préméditation, malice, mauvaise foi ou intention de nuire, dans les propos reprochés à l'intimé. Toutes choses

que les deux avocats avaient imputées au magistrat poursuivi.

Il rappelle également que certains incidents auraient pu faire perdre momentanément juridiction au juge Mignault, ou s'il a commis quelque autre erreur, ce sera à la Cour d'appel d'apporter correction, s'il y a lieu.

Citant abondamment la jurisprudence britannique sur le sujet, et une bonne douzaine de causes québécoises décidées au cours des dernières décennies, le juge Lagault déboute donc les deux requérants avant même qu'ils aient pu entamer quelque preuve que ce soit devant la cour.

Pendu dans sa cellule

Donald Girard a été retrouvé pendu jeudi soir dans une cellule du poste 2 de la police de Laval. L'homme, qui était âgé de 33 ans et était connu des policiers, avait été arrêté le même soir pour port d'arme illégale.

Trois morts dans des accidents

Michel Gagnon, 39 ans, a péri jeudi dans un accident de la route impliquant deux véhicules, à l'angle de la rue Notre-Dame-de-Fatima et du boulevard de La Concorde, à Laval. Les témoins de l'accident ayant disparu avant l'arrivée des policiers, la police de Laval demande à toute personne susceptible de fournir des renseignements sur cet accident de communiquer avec elle. Il semble que la voiture de Donald Girard se dirigeait vers le nord, sur la rue Notre-Dame-de-Fatima au moment où elle a été heurtée par un véhicule circulant sur le boulevard de La Concorde.

Une autre collision, entre une automobile et un train cette fois, a fait une victime vers 19 h 30 hier soir à Saint-Basile Station, dans le comté de Portneuf. La victime est Elisabeth Grenier, âgée de 25 ans.

Enfin, un accident de moto a causé la mort de Normand Paquette, 22 ans, de Weedon, qui est entré en collision avec une charrette à foin.

Tentative d'extorsion ratée

Quatre hommes et une femme ont été arrêtés hier, en début d'après-midi, au 28, rue Forget, à Repentigny. Plus tôt dans la journée, deux individus armés avaient réussi à s'introduire chez les parents de M. Robert Sauvé, gérant de la Caisse populaire St-Pierre, à Ville St-Pierre, qu'ils auraient présumément séquestrés. Ils auraient alors communiqué avec M. Robert Sauvé, à la Caisse populaire, pour lui demander de l'argent en échange de la libération de ses parents.

Mais l'intervention des policiers de la CUM met fin à l'incident et les individus sont arrêtés. Ils doivent comparaître aujourd'hui au Palais de justice et devront répondre à des accusations de séquestration et d'extorsion.

Tina fait un malheur

Performance enlevante hier soir au Forum d'une Tina Turner follement dynamique. Ce ne sont pas tant les écrans vidéo qui nous la faisaient mieux voir ni ses changements de costumes qui nous vont voir ses jambes lorsqu'elle chante *Private Dancer* mais sa voix seule, ses blues et son rock, son intense présence, qui ont fait vibrer les 16 000 spectateurs. Excitante, la chanteuse se démène, vibre de tout son être. Elle fait plus que chanter, elle donne toute une performance, comme en voit rarement sur la scène du Forum où elle a mis tant d'années à enfin nous arriver. Un triomphe bien mérité pour une chanteuse qui a du métier et qui chante à se défoncer! LA PRESSE publiera d'ailleurs un reportage photographique et une critique du spectacle demain.

photo Armand Trothier, LA PRESSE



La Cour donne raison à Leclerc contre Le Devoir

« La décision du Juge Jacques Dugas nous déçoit mais c'est le statu quo ante qui est en cause et non le fond de l'affaire. Cette décision ne constitue pas un drame majeur en ce qui nous concerne. Nous déciderons au début du mois prochain si nous irons en appel ».

C'est en ces termes que la rédactrice en chef du *Devoir*, Mme Lise Bissonnette, a commenté hier la décision d'un juge de la Cour supérieure de casser une décision arbitrale annoncée en avril dans l'affaire de l'éditorialiste Jean-Claude Leclerc.

Dans sa décision rendue publiquement hier, le juge indique que l'arbitre avait la juridiction nécessaire pour invoquer l'article 32.07 de la convention collective. Cet article prévoit que lorsque des mesures disciplinaires sont appliquées, les conditions existant avant les mesures doivent être maintenues jusqu'à ce qu'un arbitre en décide autrement.

Un policier est poursuivi

Un résident de la rue Adam, dans le quartier Maisonneuve, a intenté hier une poursuite de \$33 900 contre le policier Normand Leclair, au poste 52 rue Hochelaga, à la suite d'un incident inusité.

Il y a quelques mois, M. Normand Charbonneau avait été victime de voies de faits graves, et c'est le policier Leclair qui avait fait enquête et fait traduire deux suspects en cour.

Devant le tribunal, la victime aurait cependant été dans l'im-

possibilité d'identifier ses présumés agresseurs, et, selon ses dires, l'agent lui aurait alors fait remarquer que cela aurait des suites pour lui.

Peu de temps après, on appréhendait un de ses amis à son arrivée chez lui, avec un appareil vidéo volé. Le lendemain, on venait le chercher pour lui demander de témoigner contre cet ami.

Au poste, on l'aurait non seulement interrogé, mais injurié, menacé, et Leclair lui aurait décoché un coup de poing au visage...

Achetez vos certificats de dépôt par téléphone

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
1600, boul. Saint-Martin est

Longueuil (514) 679-2810
1-800-361-5058
370, chemin Chambly

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-2680
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
1640, rue King ouest

Vous pouvez maintenant tirer profit de ce placement simple et sûr sans vous déplacer. Pour acheter un certificat de dépôt garanti à la Fiducie du Québec, un appel téléphonique suffit.

La succursale enregistrera votre transaction et vous fera parvenir vos certificats par la poste. Donc, pas d'attente, pas de perte de temps. C'est simple, rapide et efficace.

10³/₄ 5 ans
Intérêts payés annuellement
Dépôt initial minimum 1 000 \$
Dépôts subséquents 500 \$

Renseignez-vous davantage en communiquant avec l'un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.



Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

Taux sujets à changement.
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins



Le ministre des Affaires étrangères du Canada, Joe Clark, a été reçu vendredi matin par le président indonésien Suharto. M. Clark a souhaité que des journalistes puissent visiter plus souvent l'ancienne colonie portugaise de Timor que l'Indonésie a annexé en 1976. photo AP

SOUS FORME DE BOURSES D'ÉTUDES Le Canada offre \$6 millions à des étudiants indonésiens

■ DJAKARTA — Le ministre des Affaires étrangères, M. Joe Clark, a signé vendredi à Djakarta, avec son homologue indonésien, M. Mochtar Kusumaatmadja, un accord concernant la formation professionnelle d'étudiants indonésiens.

Aux termes de cet accord, le Canada offrira \$6,6 millions US sous forme de bourses à des étudiants souhaitant enrichir leur formation au Canada, en Indonésie ou dans un pays tiers.

M. Clark a été reçu vendredi matin par le président indonésien Suharto. Interrogé sur le problème des droits de l'homme en Indonésie et sur la question de Timor-Est, M. Clark a souhaité que des journalistes puissent visiter plus souvent l'ancienne colonie portugaise annexée en 1976 par l'Indonésie.

Au cours d'une rencontre avec des hommes d'affaires canadiens, M. Clark a souligné l'importance croissante du commerce canadien avec les pays d'Asie et du Pacifique, qui a maintenant dépassé en valeur le commerce atlantique. Malgré le surplus d'exportations canadiennes, il a indiqué que les relations commerciales entre le Canada et les

États-Unis avaient atteint un chiffre record en 1984. Le Canada a fourni à l'Indonésie du matériel dans les secteurs des satellites terrestres, de l'industrie du charbon, des chaudières industrielles, de l'aviation et des ressources pétrolières. Le ministre a précisé que 20 sociétés canadiennes possèdent déjà des bureaux en Indonésie.

M. Clark a souhaité un accroissement de la coopération industrielle, des investissements et des transferts de technologie en Indonésie.

« Nous fournirons de nouvelles ressources humaines et financières dans le but de stimuler l'investissement et les nouvelles technologies, afin de solidifier une présence économique à long terme qui sera, j'espère, réciproquement bénéfique, dans cette région à croissance rapide », a-t-il déclaré. Il a précisé que le Canada s'est engagé à fournir \$40 millions de dollars à l'Indonésie, en 1985, par l'intermédiaire du Groupe intergouvernemental sur l'Indonésie.

M. Clark quittera l'Indonésie pour Singapour lundi.

— d'oprs PC et AFP

EN BRIEF

Kaplan récidive contre Crosbie

■ Le député libéral Bob Kaplan est revenu à la charge contre le ministre de la Justice, vendredi, en produisant des documents qui, selon lui, prouvent que M. John Crosbie a violé les directives du cabinet sur les conflits d'intérêt. Il a donc réclamé, une fois de plus, « une admission que les directives ont été violées et des sanctions ». De plus, a-t-il dit, « le premier ministre devrait au moins être déçu et le dire ». Les directives précisent que « les ministres ne doivent pas accorder un traitement préférentiel relativement à une affaire officielle à des parents ou des amis ou des organisations dans lesquelles leurs parents ou amis ont des intérêts ». L'affaire est toujours celle des deux fils de M. Crosbie, Michael et Chesley, qui ont été à l'emploi de cabinets d'avocats faisant affaire avec le ministère de la Justice. M. Kaplan a produit la correspondance entre ces cabinets d'avocats de Terre-Neuve et le ministère de la Justice. Il a dit avoir obtenu cette correspondance en vertu de la Loi d'accès à l'information. Cette correspondance, a affirmé M. Kaplan, montre que Michael Crosbie a fait tout le travail juridique et a soumis toutes les réclamations financières au gouvernement de la part de Chalker, Green et Rowe. D'autres documents font voir que Chesley Crosbie a fait une grande partie du travail juridique et a signé toutes les réclamations financières de la part de Kendall et Crosbie.

Les routiers gaspésiens manifestent

■ Une trentaine de camionneurs-artisans manifestent depuis vendredi matin devant les bureaux du ministère des Transports à Gaspé. Ils demandent au gouvernement de débloquer des sommes pour la construction et l'entretien de routes afin de pouvoir obtenir des contrats. Au bureau du ministre de la Voirie des régions, on indique que le comté de Gaspé est celui qui a été le moins touché par les coupures budgétaires pour ce qui est des travaux de voirie.

Privatisation de Pêcheries Cartier

■ Le gouvernement fédéral accélérera le processus de privatisation de la société Pêcheries Cartier, spécialisée dans la transformation des produits de la mer en Gaspésie. Il entend cependant s'assurer que la vente de ses actifs n'occasionnera pas de pertes d'emplois parmi les 500 travailleurs des trois usines en opération. Le ministre d'État aux petites entreprises, M. André Bissonnette, a indiqué que le secteur privé peut gérer une entreprise de façon beaucoup plus rationnelle qu'une société d'État. Le gouvernement fédéral veut toutefois trouver un investisseur sérieux qui maintiendra les emplois aux deux usines de Rivière-aux-Érables et à celle de Cap Chat. A Newport, l'Ottawa compte encore sur le gouvernement du Québec pour prendre en main l'usine fédérale fermée cet été.

Un Québécois décoré pour bravoure

■ Un Québécois est au nombre des 10 personnes qui vont recevoir la Croix du courage, la deuxième plus haute décoration au Canada. Il s'agit du lance-caporal Jacques Rochon, qui a porté secours aux trois occupants d'un Cessna 175 qui s'est écrasé au lac Pontbriand, le 22 juillet 1984. Parmi les neuf autres décorés, on relève les noms de cinq policiers de la GRC de Burnaby, en Colombie-Britannique, qui ont sauvé deux personnes d'une maison en feu, le 20 octobre 1984. Ce sont les agents Walter Burns, John Kennedy, Andrew Lamb, John McDougall et David Otterman. Il y a également Gloria Duncan, de la réserve de Pinchi, en Colombie-Britannique, qui a sauvé une femme qui se faisait poignarder par son mari, le 14 mai 1984; Donald MacPherson et John Nugent, deux pompiers de Sydney Mines, en Nouvelle-Écosse, qui ont sauvé un enfant de 10 ans des eaux glacées du Big Pond; Robert Sladen, qui va recevoir la décoration à titre posthume puisqu'il est mort en essayant de sauver un compagnon de plongée sous-marine, le 1er septembre 1984 en Polynésie française. Trois Québécois, d'un autre côté, vont recevoir la Médaille de Bravoure, la troisième décoration au pays en importance. Ce sont Rémi Desrochers, de Granada; le lieutenant Michel Thibault, de Trois-Rivières; et l'agent Yvon Tourigny, de Trois-Rivières. Les autres décorés de la Médaille de bravoure sont George Bird, La Ronge, Sask.; Norbert Bujold, Upper Liard; Yukon; Ronald Collins, Toronto; Gerry Forward, Fredericton; Patrick Gallant, Summerside, I.P.-E.; Caporal Donald Harper, Smiths Falls, Ontario; Rock Hudson, Grand Bay, N.-B.; Kenneth Jackson, Bras d'Or, N.-E.; Bruce Jacobs, Winnipeg; James King, Wainwright, Alberta; Iain McFarlane, London, Ontario; John Mulligan, London, Ontario; James Murray, Norwood, Ontario; George Thrale, Selkirk, Manitoba; Joseph Weber, Surrey, C.-B.

Aide canadienne au Népal

■ Le Canada versera une subvention d'assistance de \$19,7 millions pour la mise en chantier de la seconde phase d'un projet de développement rural dans l'ouest du Népal. La subvention servira à soutenir les activités dans les secteurs de production tels l'agriculture, l'élevage et les forêts ainsi que les industries de construction de maisonsnettes dans les secteurs montagneux de Jumla, Dailikh et Surkhet. Une entente à ce sujet a été signée vendredi à Katmandou par le secrétaire des Finances népalais, M. Karna Dhoj Adhikari et l'ambassadeur canadien, M. William Warden. Le Canada avait également fourni de l'aide financière pour l'établissement de la première phase du projet de développement rural, qui a pour but d'améliorer les conditions économiques et sociales de la région, où les fermiers possèdent des terres de moins d'un hectare et demi.

Le Canada perdrait beaucoup en refusant de collaborer au projet de « Guerre des étoiles »

■ OTTAWA — Si le Canada refuse de collaborer aux travaux de recherche préparatoires à la réalisation du programme américain de « Guerre des étoiles », il risque presque certainement de perdre d'autres contrats de défense avec les États-Unis et d'être en plus confronté à des difficultés dans ses relations bilatérales avec ce pays.

Un ancien sous-ministre de la Défense, M. Buzz Nixon, et un lieutenant général à la retraite maintenant à la tête de l'Association des industries aérospatiales du Canada, ont exprimé cet avis vendredi. Les deux hommes témoignaient devant le comité spécial du Parlement étudiant l'invitation lancée au Canada par les États-Unis de participer aux travaux d'élaboration du programme de « Guerre des étoiles » ainsi que la libéralisation des échanges entre les deux pays.

Selon M. Nixon, il faut prévoir que, suite à un refus du Canada, on réagira « consciemment ou inconsciemment » de très mauvaise façon aux États-Unis. Tous les rapports entre les deux pays pourraient être bouleversés, qu'il

s'agisse de commerce aussi bien que de développements technologiques.

Promesse américaine

Le lieutenant général Lewis a exprimé son appui à cette opinion. Participer aux préparatifs du projet de « Guerre des étoiles » peut signifier pour le Canada jusqu'à 50 000 emplois d'ici 1992 et autant que 100 000 jusqu'à l'an 2000, a-t-il ajouté; il suffirait que notre pays soit chargé d'un pourcentage de l'ensemble des travaux de recherche envisagés avec leurs retombées commerciales.

Quant à M. John Lamb, directeur exécutif du Centre de contrôle des armements, il a noté que de toutes façons les États-Unis iront de l'avant avec leur projet IDS (Initiative de défense stratégique); que les universités et les entreprises privées puissent donc tenter d'obtenir des contrats du projet de « Guerre des étoiles », sans que toutefois le Canada endosse officiellement le projet et ne fournisse d'aide financière à qui que ce soit à cette fin.

Un membre du comité, le député néo-démocrate ontarien Steven

Langdon, a rapporté que les États-Unis s'étaient engagés envers le ministère des Affaires extérieures à l'informar de toute tentative d'obtenir un contrat par une société canadienne.

Bases au Canada?

La situation est particulièrement délicate avec les filiales canadiennes de grosses entreprises américaines, a-t-il cependant souligné. Ainsi, neuf des 10 compagnies américaines ayant obtenu les contrats les plus élevés du projet ont des filiales au Canada.

Encore une fois, plusieurs groupes se sont carrément opposés au programme, vendredi: entre autres, la Coalition pour le Désarmement, le mouvement pacifiste Project Ploughshares et Pugwash du Canada. Dans ce dernier cas, le groupe a exprimé la crainte que les États-Unis veuillent un jour installer des bases de leur IDS au Canada et au Groenland.

C'était la dernière journée d'audiences du comité, qui devrait remettre son rapport au gouvernement d'ici le 23 août.

— Presse Canadienne

PARCE QU'ELLES REPRÉSENTENT UNE OGIVE NUCLÉAIRE

Un groupe veut que le Canada interdise les poupées « Nukies »

■ OTTAWA — Le président d'Opération Démantèlement, M. Jim Stark, a fait savoir, vendredi, qu'il a demandé au gouvernement fédéral d'interdire l'entrée au Canada d'un jouet actuellement sur le marché américain.

Il s'agit d'une poupée de ve-lours représentant une ogive nucléaire que l'on vend avec une carte établissant que l'acheteur constitue maintenant une « puissance nucléaire », avec tous les pouvoirs que cela comporte.

« Si nous pouvons interdire des jouets qui risquent de faire un tort physique aux enfants, j'ose croire que nous pouvons interdire des jouets qui feraient un tort psychologique aux enfants », a écrit M. Stark au premier ministre, M. Brian Mulroney, et au ministre de la Consommation, M. Michel Côté.

« Tout parent qui va border son enfant au lit avec une poupée nucléaire devrait être dénoncé à la Société d'aide à l'enfance », a soutenu M. Stark, qui a menacé d'aller verser de la peinture sur ces jouets dans les magasins, si jamais ils étaient acceptés au Canada.

C'est par le San Francisco Examiner-Chronicle que M. Stark a

appris l'existence des poupées nucléaires, appelées « Nukies » aux États-Unis.

Elles sont fabriquées par Practical Solutions, en Floride. Le président de la compagnie, M. Michael Schnaefer, a déclaré: « Je fais prendre conscience aux gens que les armes nucléaires existent ».

— Presse Canadienne

Pluies acides: Davis loue l'intention de l'Ontario

■ TORONTO — L'ex-premier ministre William Davis a loué, vendredi, l'intention du gouvernement provincial d'obliger Hydro-Ontario et Inco à réduire leurs émissions d'anhydride sulfureux.

Toute diminution en Ontario, a souligné le représentant du Canada, consolidera la position de notre pays dans ses négociations avec les États-Unis sur la question des pluies acides.

INDUSTRIES EMPIRE INC.

VENTE AUX ENCHÈRES IMPORTANTE

VENTE EN 4 SÉANCES

Comprenant les successions et les propriétés de M^{me} Martindale, M. Elgin Engin, M^{me} Waitts, et de plusieurs consignateurs, et ou notre propre compte.

VISITE: le vendredi 19 juillet, 10 h - 21 h le samedi 20 juillet, 10 h - 17 h le dimanche 21 juillet, 10 h - 17 h (Désolés, pas d'enfant)	ENCAN: le lundi 22 juillet, 19 h le mardi 23 juillet, 19 h le mercredi 24 juillet, 19 h le jeudi 25 juillet, 19 h
---	---

MEUBLES: Mobiliers de chambre à coucher chinois Chippendale, meubles de salle à manger en chêne style Tudor, salle à manger Hepplewhite en acajou 9 mcs, buffets au-dessus de marbre style jacobin et victorien, vitrine marquetée style Louis XV, bureau à cylindre en chêne, ensemble de 10 chaises à manger style Chippendale, secrétaire, bureau style Boule, table à manger à piedestal triple, superbe commode marquetée de bronze au-dessus de marbre, jolis canapés et chaises de salon, bureau marqueté, sofa, table de salon antique marquetée style français, commode bombée et marquetée au-dessus de marbre, cabinet de coin en acajou style georgien, fauteuil à oreillettes style Chippendale, fauteuils, club, tables gigognes, tables basses, petite table «chinoise» marquetée de pierres semi-précieuses, vitrine chinoise, meuble bibliothèque à 5 sections, bibliothèque en noyer à 2 sections, 2 fauteuils style Elizabeth, bureau de directeur, bureau-secrétaire Chippendale, vitrine de collectionneur style Louis XVI aux supports de bronze, bureau sheraton, tables de jeux en chêne, etc.

ART: Grand choix de toiles canadiennes et européennes comprenant S. Borenstein, D. Brown, R. Burton, Marie Claire, B. des Clayes, H. Mason, L. Muhlstock, R. Nevin, R. Simpkins, A. Soly, R. Richard et beaucoup plus.

TAPIS: Grande collection de tapis de Perse, orientaux et indiens comprenant Sarouk, Hamadan, Kazvin, Kerman, Kashan, Tabriz, Kaja, Kazakh, Bokhara, Turkoman et autres.

ORIENTALIS: Grand bol à poisson en porcelaine Imari, paire de jarres de temple 64" en porcelaine bleu sur blanc, jarre de temple 63" en porcelaine Imari, paire de vases 44" Famille Rose, jardinière Rose médaillon, collection de netsuke, figures de jade et d'ivoire, vaisselle style japonaise, meuble en bois laqué, paravents, etc.

PIÈCES DE MONNAIE: Choix de pièces de monnaies canadiennes et de dollars en argent, 1948 dollar en argent, monnaies en or du Canada, des États-Unis, de l'Angleterre et de la Russie, 1914 10 dollars en or canadien, 1728 2 guineas pièce en or l'Angleterre, ensembles commémoratifs en argent sterling et beaucoup plus.

ARTICLES DIVERS: Poupées antiques, pièces assorties en argent sterling, paire de bougeoirs plaqués argent 80", accessoires de foyer, piano mécanique Euphonia, miroirs antiques avec cadres dorés, collection de cannes, chopes en porcelaine allemande, bronzes, verrerie, ensemble de vaisselle Royal Worcester, magnifique lampe antique, champlevé émaille; violons, guitare hawaïenne, lustre murano, horloge grand-père avec supports de bronze, lampe signée Handel, lampe style Tiffany, Saphir d'étoile 14 71 k.

UNE PRIME DE 10% SERA PAYABLE SUR LE PRIX D'ACHAT SUR TOUS LES ARTICLES ACHETÉS DANS NOTRE VENTE AUX ENCHÈRES

HAUTE COMMODE
STYLE CHIPPENDALE

LOUIS MUHLSTOCK
HUILE SUR PANNEAU

TABLE DE JEUX
CIRCULAIRE
MARQUETÉE EN STYLE
LOUIS XV

CHAISES
ANCIENNES EN
STYLE WILLIAM
ET MARY

COMMODE AU DESSUS
DE MARBRE

CANADA 1948
DOLLAR EN ARGENT

CAUSEUSE
VICTORIENNE

RENÉ RICHARD
HUILE SUR PANNEAU

M.A. FORTIN
AQUARELLES

JARRES EN PORCELAINE
CHINOISES

HENRI MASSON
HUILE SUR TOILE

INDUSTRIES EMPIRE INC.

SALLE D'ENCAN

5500, RUE PARÉ
(ouest de Décarie)

737-5343
737-6586

LE 747 D'AIR INDIA TOUCHÉ PAR DES FUSÉES SOVIÉTIQUES? TASS ridiculise les spéculations du quotidien britannique *Daily Mail*

■ LONDRES — L'agence Tass a ridiculisé hier les suppositions du quotidien britannique *Daily Mail* selon lesquelles le Boeing 747 d'Air India, qui s'est abîmé le 23 juin dernier au large de l'Irlande avec 329 personnes à bord, aurait pu être touché en vol par les débris d'un vaisseau de transport spatial soviétique.

« Il y a toujours des gens qui aiment accrocher l'étiquette « Made in USSR » à la moindre brique qui tombe sur la tête de quelqu'un d'un vieux balcon de Londres ou de New York », écrit le chroniqueur Sergei Koulik.

Le journal britannique indiquait qu'au moment où le Jumbo

Jet indien disparaissait des écrans radar, trois fusées d'appoint, chacune de la taille d'un camion, entraient dans l'atmosphère à la même latitude que le Boeing 747.

Les enquêteurs indiens, qui examinent cette théorie, pensent que des débris de ces moteurs ont pu ne pas se consumer complètement et heurter le cockpit à plusieurs milliers de kmh, ajoute le quotidien.

Ces débris proviendraient, selon le *Daily Mail*, du vaisseau de transport automatique Progress 24 lancé le 20 juin dernier pour ravitailler deux cosmonautes soviétiques à bord de la fusée

Soyouz T13. Le journal britannique note que l'amarrage entre les deux vaisseaux a eu lieu le 23 juin, jour de la catastrophe du Boeing d'Air India et que trois moteurs de fusée ainsi que d'autres équipements, ont alors été largués pour retomber sur la Terre.

Pendant ce temps, à Bombay, l'un des experts américains chargés d'enquêter sur les causes de la catastrophe, M. John Young, a déclaré que l'analyse de l'épave de l'appareil, qui repose au large de l'Irlande, pourrait seule apporter une réponse aux questions des spécialistes.

Par ailleurs, les experts in-

diens, canadiens et américains sont formels: l'ensemble des systèmes électroniques du Boeing d'Air India ont tous cessé de fonctionner au même moment, accélérant ainsi la thèse de l'explosion en vol, rapportait hier l'agence United News of India (UNI).

Les experts sont arrivés à cette conclusion en analysant le contenu des deux « boîtes noires » de l'appareil, celle qui a enregistré les communications entre l'avion et le sol, ainsi que celle qui a gardé trace de toutes les données techniques du vol. Ces deux boîtes noires (qui sont d'ailleurs orange) ont cessé leurs enregistrements en même temps.

— d'après AFP, Reuter et AP



Mila est de retour à la maison

■ OTTAWA — Mme Mila Mulroney a pu quitter l'hôpital général d'Ottawa vendredi, après avoir subi une intervention chirurgicale mineure, jeudi soir. Un bref communiqué du bureau du premier ministre indique qu'elle « se repose maintenant confortablement à la maison ».

Un porte-parole a indiqué que l'épouse du premier ministre avait passé une très bonne nuit, à la suite de l'opération.

Cette dernière est décrite comme une opération mineure et sans rapport avec la grossesse de Mme Mulroney, qui doit

avoir son quatrième enfant le 4 septembre.

C'est la deuxième fois en neuf mois que Mme Mulroney subit une opération mineure. Dans les deux cas, la famille a refusé de donner des précisions sur la nature de la chirurgie.

En octobre dernier, Mme Mulroney avait passé quatre jours à l'hôpital St. Michael de Toronto. La famille avait alors précisé que Mme Mulroney avait dû se rendre à Toronto parce que la gynécologue qui la suivait depuis longtemps, Mme Constance Nucci, avait déménagé dans cette ville.

— Presse Canadienne

IL ÉVALUE SES APPUIS DANS LE PARTI

Duhaime laisse entendre qu'il pourrait être candidat à la succession de Lévesque

■ SHAWINIGAN — Même si ce n'est que dans une dizaine de jours qu'il doit faire connaître officiellement sa décision concernant la course à la présidence du Parti québécois, le ministre des Finances du Québec, M. Yves Duhaime, se dit tout même intéressé par la succession de M. René Lévesque à la tête du PQ.

C'est ce qu'il a laissé entendre hier en matinée, lorsque rejoint à sa paisible résidence du rang Saint-Olivier à Saint-Jean-de-Piles, où il profite de ses vacances annuelles. Il revient tout juste d'un dernier voyage d'affaires en Europe, soit à Londres et à Paris, où il a entamé les premiers jours de son repos estival.

« Je suis en pleine forme. Depuis quelque temps je fais mes contacts et je recueille mes informations. Je suis à évaluer mes

appuis dans le parti et dans l'ensemble du Québec », de confier le ministre Duhaime au quotidien *Le Nouvelliste*, vendredi en matinée.

Tout en rappelant que la période de présentation officielle des candidatures n'a lieu que le 15 août, M. Duhaime a indiqué qu'il ne ferait connaître sa décision qu'à la fin du présent mois.

Toutefois, ses confidences laissent supposer qu'il pourrait bien annoncer qu'il se lancera dans la course...

Le PQ dans l'opposition

Le député de Saint-Maurice a mentionné que s'il décide de se lancer dans la course, ça ne sera pas pour faire la lutte à son collègue Pierre Marc Johnson à qui il reconnaît une sérieuse avance, mais bien pour battre Robert Bourassa.

En ce sens, M. Duhaime a indiqué que la prochaine élection générale au Québec est capitale pour le PQ. « Nous avons encore beaucoup à faire », dit-il, en reconnaissant qu'avec les pertes enregistrées par le parti au cours des dernières années, dans les diverses élections partielles, celui-ci est dans une très délicate situation. « Il ne faut pas se le cacher, nous sommes un peu dans l'Opposition actuellement. »

Le ministre a ensuite rappelé que lorsqu'il est entré en politique il y a 15 ans, c'était pour l'option fondamentale du parti, soit la souveraineté-association. Mais, il a reconnu que le contexte socio-politique a changé depuis 1976 et qu'il faut aujourd'hui composer avec de nouveaux éléments qui font en sorte que la priorité doit être accordée aux problèmes de l'heure, la situation socio-économique et le chômage... sans toutefois perdre de vue l'option du parti.

« Il faut travailler à maintenir

l'unité et la cohésion dans le parti, car la présidence est une chose, mais la prochaine élection en est une autre », de conclure le ministre Duhaime.

— Presse Canadienne



Yves Duhaime

Landry plaide en faveur de l'égalité des femmes

■ ROUYN — Bernard Landry, candidat à la présidence du Parti québécois, estime que le Québec ne peut plus se priver de l'apport socio-économique de la majorité de sa population, les femmes.

En tournée dans le Nord-Ouest, hier, il s'est déclaré convaincu que les progrès réalisés au niveau de la condition féminine depuis les dernières années, constituaient l'un des deux ou trois phénomènes majeurs de la dernière décennie.

CAMILLE BEAULIEU de la Presse Canadienne

M. Landry, qui est actuellement ministre du Commerce extérieur et des Relations internationales dans le gouvernement Lévesque, avait donc choisi de traiter de la condition féminine, lors de son passage à Rouyn-Noranda et Val d'Or, dans le cadre de sa campagne à la direction du Parti québécois.

Il s'est félicité de ce que la population féminine de la province représente maintenant 55 p. cent des effectifs universitaires, et qu'en 1984, la majorité des lauréats du concours de l'Ordre des comptables du Canada soient des femmes, en majorité des Québécoises. Le thème développé hier par M. Landry, « égalité réelle des chances pour les femmes », représente l'un des six thèmes prioritaires de sa campagne à la présidence du PQ.

Il ne s'agit pas là de promesses électorales, selon un porte-parole du bureau de M. Landry, mais plutôt d'un énoncé de philosophie politique.

L'égalité des femmes doit passer avant tout, selon M. Landry, par l'égalité économique des sexes. Il a déploré qu'en 1985, les femmes demeurent encore moins payées dans leur travail que la moyenne des hommes. Il a aussi dénoncé la tendance à la dévalorisation économique des secteurs où les femmes ont réussi au cours des dernières années des percées significatives.

L'État et la société ont le devoir d'appuyer, financièrement et autrement, le choix des femmes par rapport à la maternité, soit grâce à des congés de maternité et à un soutien plus important aux familles monoparentales.

Le ministre a conclu que les personnalités publiques ont la responsabilité de donner l'exemple de rapports amicaux et égaux entre hommes et femmes.

Lors de cette tournée-éclair en Abitibi-Témiscamingue, le ministre a rencontré plusieurs intervenants socio-économiques de cette région, - des représentants d'une coopérative d'exploration minière et d'un centre pour jeunes « La Soupage », et il a participé au lancement des fêtes du cinquantième anniversaire de la fondation du village de Bellecombe, près de Rouyn.

Québec accorde un prêt de \$1 million à la maison Aliments Delisle de Nicolet

■ NICOLET — Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, annonçait vendredi, en compagnie du député et ministre délégué à la Politique familiale, M. Yves Beaumier, une subvention et un prêt sans intérêt pendant cinq ans totalisant près de \$1 million à l'entreprise « Les Aliments Delisle Inc. », qui procède à la modernisation et à la diversification de son usine de produits laitiers de Nicolet.

Ce projet d'investissement en cours totalise \$11 633 000 et se poursuivra jusqu'en 1986. Selon le ministre de l'Agriculture, ce projet a permis jusqu'à présent de transformer une usine désuète spécialisée dans la fabrication de beurre et de poudre de lait, deux produits traditionnels dont les capacités sont largement excédentaires au Québec, en une fromagerie faisant appel à la plus haute technologie et en un centre de traitement du petit-lait de fro-

mage en mesure d'extraire de ce sous-produit les éléments nutritifs qui s'y trouvent et qui seraient autrement perdus.

Ce programme de développement des Aliments Delisle à Nicolet comporte de plus un important volet de recherche et de développement portant sur la mise au point de nouveaux produits. La subvention offerte par le gouvernement du Québec représente 15 p. cent des investissements admissibles réalisés par l'entreprise ou en voie de l'être. Elle s'élève à \$923 550. Le prêt sans intérêt sur un montant de \$225 000 représente de la part du ministère de l'Agriculture un encouragement à la recherche et au développement de nouveaux produits. De plus, la Société de développement industriel du Québec a également contribué au projet avec une subvention de \$488 000, ce qui portera l'aide financière offerte par le gouvernement du Québec à près de \$1 500 000.

— Presse Canadienne

7^e Ciel

SUPER VENTE DE L'ÉTÉ

...pour être au 7^e ciel

250\$

Aucun autre achat requis

Garanti 12 ans

MONTREAL 354 est, Beaubien 277-9385

MONTREAL 1622 ouest, Sherbrooke 937-2253

LAVAL 103, boul. de la Concorde 669-7887

LONGUEUIL 1505, rue Ste-Hélène 677-8041

JOLIETTE 516, rue St-Viateur 756-1104

VERDUN 5355, rue Wellington 766-2331

DÉTECTIVE PIERRE D. MASSUE

DEPUIS 1949 387-8757

• Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec
Licencié par la Cité de Montréal

• Disparitions • infidélité conjugale • surveillance • divorce • preuve d'adultère
• enquêtes criminelles • fraude • extorsion • surveillance d'employés
• filature • toutes preuves pour la cour

CONFIDENTIEL - DISCRÉTION ASSURÉE

Pourquoi voudriez-vous acheter ailleurs?



Le Linen Chest est le plus grand magasin spécialisé du genre. On y met l'accent sur une chose et une chose seulement: **« LES ARTICLES MODE DE QUALITÉ POUR LA MAISON »**

C'est pourquoi le Linen Chest est en mesure d'offrir à sa clientèle ce qui se fait de mieux au point de vue choix, service et prix.

CHOIX

Une seule visite au Linen Chest suffit pour se faire une idée du choix incroyable offert dans le domaine des articles mode de qualité pour la maison.

SERVICE

Nos 60 décorateurs sont là pour vous aider à choisir exactement ce qu'il vous faut, ce que vous recherchez pour chaque pièce de votre intérieur et vous assurent le service intelligent, courtois et personnalisé que vous êtes en droit d'attendre.

PRIX

NOTRE POLITIQUE DE PRIX GARANTIS DURANT TOUTE L'ANNÉE

Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à meilleur prix, nous respectons ce prix et nous vous accordons un rabais additionnel de 10%.

Venez et comparez. Achetez là où qualité et bons prix sont offerts.

LINEN CHEST

Boutique & Magasin à rayons.

Centre Rockland 341-7810



SOLDE DE BLANC AU LINEN CHEST 20% A 50% DE RABAIS SUR TOUT LIT

Draps percale et supercale
Douillettes assorties
Couvre-lits
Couvertures
Duvets
Oreillers et couvre-matelas
Matelas
Oreillers décoratifs
Lits laiton

Literie pour bébé

BAIN

Serviettes

Serviettes fantaisie

Draps de bain

Tapis

Rideaux de douche

Rideaux de fenêtre

Accessoires pour le bain

Balances

MAISON

Tentures

Tentures sur mesure

Stores verticaux

Stores horizontaux

Rideaux

Papier peint

Tissu renommé

Nappes et napperons

Ensembles de cuisine

Articles-cadeaux et accessoires mode pour la maison

UNE ÉTUDE QUI FAIT MENTIR PLUSIEURS MYTHES

Les machos et les frustrés sont les pires conducteurs

Les personnes qui conduisent vite et ne respectent pas les règles de la route sont des gens plus anxieux, plus frustrés et plus macho que les bons conducteurs.

ANDRÉ NOËL

« Ils se sentent menacés et ils réagissent contre ce qui cause cet état de chose par de l'agressivité, la critique, la suspicion », note par ailleurs une étude de la Régie de l'assurance automobile du Québec.

« Ils veulent écarter ce qui les dérange, mais d'une manière non adaptée, et cela dans la vie courante comme sur la route. »

L'étude, intitulée *Les manœuvres des conducteurs québécois*, a été réalisée par un psychologue, Jean Herickx, à la suite d'entrevues avec des bons et mauvais conducteurs.

Les conducteurs qui avaient été impliqués dans un accident ou avaient accumulé des points d'inaptitude « se sont caractérisés par leur instabilité émotionnelle, une mauvaise utilisation de leurs capacités et par l'attachement au stéréotype social masculin ».

En revanche, les bons conducteurs sont des gens tolérants, doux, sachant utiliser leurs énergies et, quand ils sont des hommes, ils gardent leur distance vis-à-vis de l'image du mâle batailleur.

M. Herickx décrit le caractère de deux conducteurs qui se sont prêtés aux entrevues :

Le mauvais (2 accidents, ar-

rêté pour excès de vitesse) : « Ce conducteur est mené par ses impulsions et des tensions internes contradictoires. Au lieu d'accumuler les tensions qui l'agacent, il les décharge régulièrement dans son environnement. Soudain, il explose avec agressivité, impulsivité, pression et énergie. »

Le bon (ni accident, ni point d'inaptitude) : « Ce conducteur est bienveillant. Il possède beaucoup d'énergie et est actif tout en ne laissant pas ses sentiments prendre le dessus. Il aime être entouré de personnes avec qui il s'entend fort bien : il n'est ni agressif ni soupçonneux. »

« Il admet qu'il peut être bonasse à l'occasion. Les ennuis ne l'affectent pas outre mesure : il considère la situation, considère l'essentiel. Il est capable de faire la part des choses et possède les mécanismes nécessaires pour intégrer harmonieusement les tendances qui se manifestent en lui. »

Les mythes

Les mythes ont malheureusement la couenne dure.

Le premier : on peut conduire vite et bien. En fait, estime-on à la Régie, conduire vite, c'est conduire mal. Les gens qui dépassent les limites de vitesse mettent en danger leur propre vie et celle des autres.

Deuxième mythe : les femmes ne savent pas conduire. Bien au contraire, la très grande majorité des accidents sont imputables aux hommes. Un homme a un risque sur 24 de mourir sur la route ; une femme, un sur 60.

Les accidents coûtent très cher à la société. La Régie estime que les coûts totaux (indemnités, frais d'hospitalisation, etc.) s'élèvent à \$2 milliards par année au Québec.

Des mesures

Au Québec, peu de choses ont été faites pour réduire les accidents routiers depuis l'obligation du port de la ceinture en août 1976.

Entre-temps, de nombreux pays, comme les États-Unis et le Japon, ont multiplié les mesures de prévention et de répression.

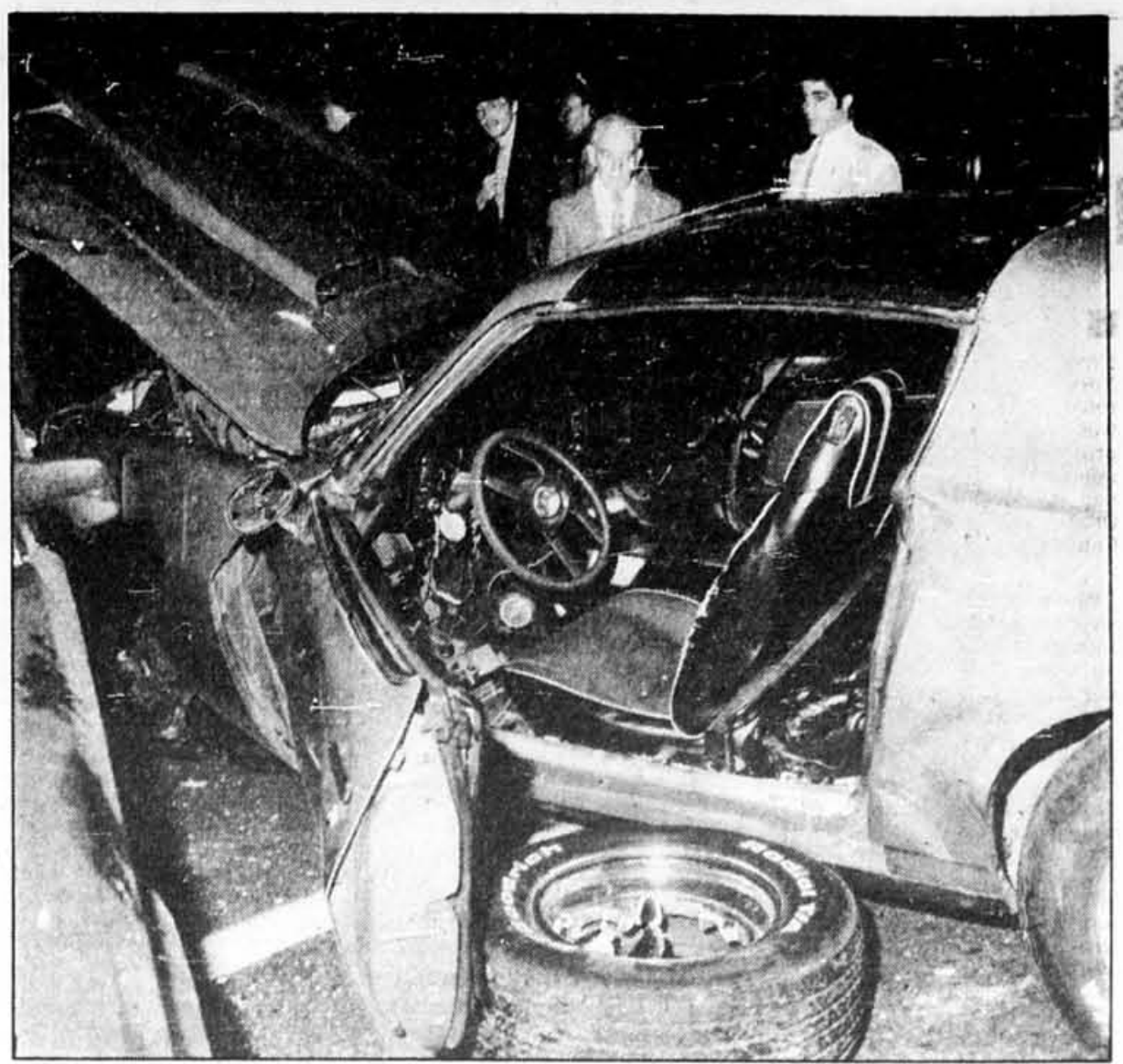
Ainsi, 30 États américains ont augmenté l'âge pour la consommation d'alcool à 21 ans, ce qui a limité le nombre de conducteurs ivres.

Dans l'État de New York, un jeune qui se fait arrêter en état d'ivresse au volant perd son permis jusqu'à l'âge de 19 ans.

Cependant, lois et règlements ne valent rien si personne ne veille à leur application. C'est pourquoi la Régie suggère la création d'escouades policières spécialisées, de *highway patrols* sur le modèle américain.

De son côté, l'Association pour la protection des automobilistes voudrait que le gouvernement inspecte plus l'état des voitures d'occasion.

L'APA estime que le Québec reçoit à chaque année 50 000 vieilles autos des États-Unis et des autres provinces, sans aucune inspection. Le tiers des véhicules complètement accidentés seraient remis en circulation, ce qui constituerait un danger public.



La direction était défaillante. Bilan : beaucoup de dégâts et des blessés.

Même la limousine de Guy Tardif était défectueuse

Le ministre des Transports, Guy Tardif, s'est fait dire hier que sa voiture officielle, une Parisienne 1984, n'est pas conforme au Code de sécurité routière et que, à moins d'effectuer les réparations requises, sa conduite pourrait devenir illégale.

ANDRÉ NOËL

M. Tardif était venu dans sa voiture à la polyvalente Jacques-Rousseau, à Longueuil, pour rendre public un programme d'emplois étudiants visant à inspecter 10 000 véhicules cet été.

Il a demandé à son chauffeur d'entrer la voiture dans le garage de l'école afin que les élèves et leur professeur puissent effectuer les vérifications d'usage.

Au bout d'une demi-heure, le professeur, Michel Turcotte, a dit qu'il ne pouvait pas apposer une vignette témoignant du bon état de la Parisienne, dont l'odomètre indique 72 795 km.

Les élèves ont trouvé qu'un feu de position et un phare antibrouillard ne fonctionnaient pas et que la vitre d'un phare de croisement était brisée.

Ils ont aussi décelé un clou fiché dans un pneu et une fuite d'huile sur le bouchon de vidange, mais cela n'est pas illégal.

Les journalistes ont tous éclaté de rire. Mi-figue mi-raisin, le ministre a dit qu'il allait réprimander les mécaniciens du gouvernement.

Grâce au programme financé à \$150 000 par la Régie de l'assurance automobile, une soixantaine d'étudiants en équipements motorisés pourront inspecter gratuitement, jusqu'au 15 août, les voitures des automobilistes qui le désirent.

Des polyvalentes de tout le Québec participent au projet, sauf celles de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Les jeunes, payés au salaire



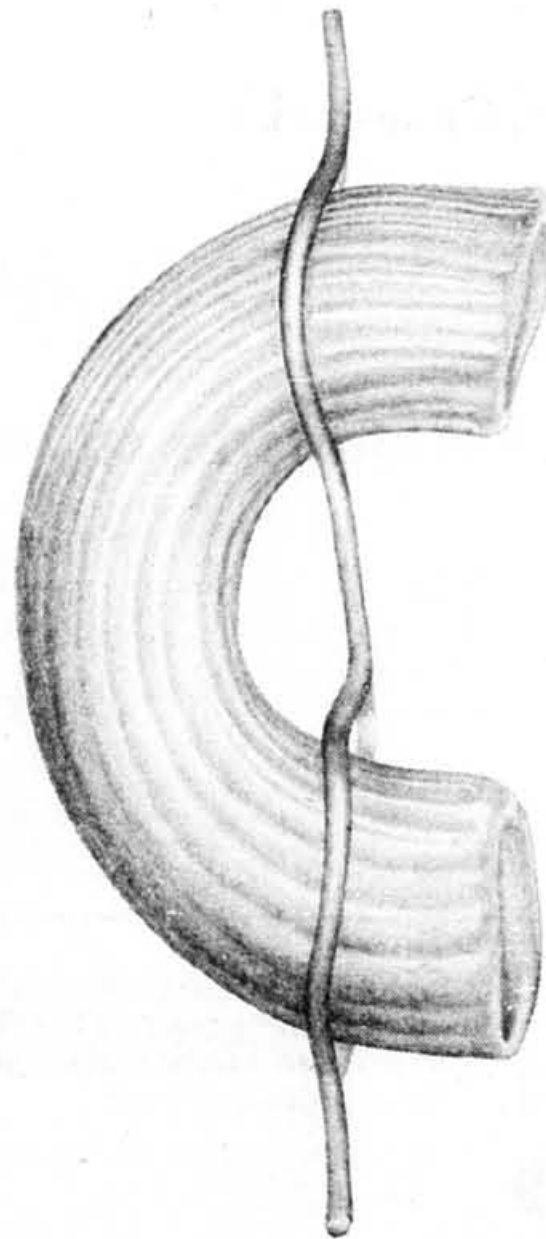
De 10 à 15 p. cent, seulement, des voitures qui roulent au Québec sont conformes au Code de la sécurité routière. Les autres, dont celle du ministre Guy Tardif... peuvent représenter un danger.

minimum, indiquent les défauts mais rien n'oblige les conducteurs d'effectuer les réparations.

Les deux garages de la Régie, à Montréal et à Québec, inspectent seulement 40 000 véhicules par année sur un parc automobile de 3,4 millions de véhicules. La Régie impute 10 p. cent des accidents à des défauts mécaniques.

Or, a dit M. Turcotte, seulement de 10 à 15 p. cent des voitures inspectées jusqu'à maintenant par les élèves des polyvalentes étaient conformes au Code de sécurité routière.

Pour les menus prix.



Seul Giorgio peut vous offrir autant pour si peu cher.
Des pâtes, des lasagnes et des pizzas généreuses.
Une ambiance du tonnerre. Et des petits prix qui font sourire.
Les restaurants Giorgio,
là où l'on sait comment vous faire plaisir.

Le savoir-plaire

GIORGIO

MONTRÉAL BROSSARD LAVAL VILLE D'ANJOU VILLE LASALLE ST-SAUVEUR QUÉBEC SHERBROOKE



Santhe Record Man

LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET PLUS CONNU AU CANADA

RECTIFICATIF

Dans cette annonce publiée en page B 2 de LA PRESSE d'hier, les dates et les heures indiquées concernant les deux cassettes offertes à prix spécial auraient dû paraître comme ci-dessous.

SAMEDI, LE 20 JUILLET, 9H À M. SEULEMENT



199
CASSETTE
SCHEM
DISCUTANT
DE LA
MANUFACTURE

DAVID LEE ROTH
« Crazy From The Heat »
CASSETTE SEULEMENT
Quantité limitée — une par client

LUNDI, LE 22 JUILLET, 9H30 À M. SEULEMENT



199
CASSETTE
SCHEM
DISCUTANT
DE LA
MANUFACTURE

AEROSMITH
« Greatest Hits »
CASSETTE SEULEMENT
Quantité limitée — une par client

HEURES D'OUVERTURE :

Du lundi au mercredi, de 9h30 à 18h.
Jeudi et ven. de 9h30 à 21h. Samedi, de 9h à 17h.



399, STE-CATHERINE OUEST (MÉTRO P.-D.-A.)

6982, St-Hubert/Centre d'achats Beaconsfield/Centre Rockland

Congrès mondial de l'ONU pour la décennie des femmes



La grande majorité des femmes dans le monde travaille en agriculture. Mais comment, surtout dans le tiers monde, leur faciliter l'accès à l'équipement, aux techniques, au crédit et aux produits?

300 femmes juristes en faveur d'un droit familial international

■ NAIROBI — Les quelque 300 femmes, des juristes pour la plupart, qui ont échangé en atelier sur le droit et les femmes, ont pu constater à quel point les droits accordés aux femmes varient selon les pays, influencés qu'ils sont par les coutumes, les traditions, les religions. À leur avis, il devrait exister un droit international sur le mariage, le divorce et la famille.

HUGUETTE ROBERGE
envoyée spéciale de LA PRESSE

Un consensus se dégage du groupe : en général, à travers le monde, le droit, établi par les hommes, favorise les hommes et pénalise les femmes.

Dans la plupart des pays en voie de développement, il existe un droit coutumier, extrêmement défavorable aux femmes, qui continue de s'appliquer en 1985, même s'il s'y juxtapose un droit statutaire dont tous les citoyens, y compris les femmes, peuvent se prévaloir. C'est le cas, par exemple, de la Zambie, où le droit coutumier permet la bigamie (aux hommes seulement), mais où le droit statutaire inter-

dit maintenant cette pratique. Le problème, a indiqué une intervenante zambienne, c'est que les femmes ignorent qu'elles peuvent se prévaloir du droit statutaire.

En Indonésie, une loi votée en 1974 permet aux hommes d'avoir plus d'une épouse, à la condition toutefois d'y être autorisé par le tribunal et qu'il y ait consentement de toutes les parties impliquées. La femme, par contre, ne peut avoir qu'un seul mari. Cette loi a, semble-t-il, apporté une « amélioration » par rapport à ce qui existait auparavant, alors que l'homme pouvait prendre plusieurs femmes, sans que celles-ci soient d'accord.

Détérioration en Iran

En Iran, c'est une détérioration générale de la situation des femmes qui est constatée depuis l'avènement de Khomeiny. Ainsi, avant le shah, l'âge légal du mariage pour la femme était fixé à 18 ans. Le shah a abaissé cet âge à 15 ans. Et l'ayatollah l'a encore abaissé... à neuf ans. Et ce n'est là qu'un exemple.

Dans les pays industrialisés, le droit est moins discriminatoire envers les femmes, encore qu'il

permette toujours des inégalités et doive être amendé. L'influence de la religion sur le droit est déplorée en Argentine, autant qu'en Islam ou à Chypre. Ailleurs, le droit de propriété terrienne est acquis aux femmes, mais celles-ci n'ont pas accès au crédit.

Une fois établie l'évidence d'inégalités et d'injustices, il reste à favoriser un changement profond des mentalités, car l'amélioration des lois, si elle est nécessaire, ne signifie pas automatiquement une amélioration de la condition des femmes.

À preuve, la consécration de milliers de petites filles à la déesse Alania, en Inde, bien qu'interdite par la loi depuis plusieurs années, se poursuit toujours. Chaque année, en janvier, des milliers de fillettes de cinq, sept

ou neuf ans, sont offertes par leurs parents à la déesse infertile et enfermées dans un centre où on leur apprend le métier de prostituée.

Au forum des ONG, le Dr I.S. Gilada a lancé un appel à l'opinion mondiale et aux Nations Unies pour que cette pratique puisse disparaître. « Actuellement, affirme-t-il, 70 p. cent des prostituées de l'Inde proviennent de ces centres, et 20 p. cent d'entre elles sont des mineures. Tandis que 80 p. cent des profits de la prostitution vont à des hommes que j'appelle des vampires sociaux ».

En conclusion de cet atelier, les avocates participantes ont décidé de créer un réseau international de juristes féministes, pour que l'information débouche sur l'action.

Les lesbiennes intriguent les Africaines...

■ NAIROBI — Si les Occidentales ont manifesté un grand intérêt pour l'atelier traitant des mutilations sexuelles imposées aux femmes dans certains pays d'Afrique, les Africaines se sont pour leur part littéralement massées vers l'atelier des lesbiennes au Forum des organisations non gouvernementales, où elles trouvaient le « comble de l'exotisme ».

C'est par centaines que les Africaines se sont présentées au local prévu pour 60 personnes, où devaient se dérouler les séances de l'atelier sur le lesbianisme. Il

a fallu transporter l'atelier sur la grande surface gazonnée du campus universitaire, et le subdiviser en trois groupes.

Gaétane Payeur, qui se présente comme une universitaire féministe québécoise, a participé aux travaux de cet atelier.

« Au Kenya, explique-t-elle, l'homosexualité est illégale. Aussi, les autorités sont-elles ambivalentes, face à la présence des femmes kényennes à cet atelier, par ailleurs infiltré par des matrones et des policiers en civil. Il reste que l'atelier, organisé par l'International Lesbian Informa-

tion Service de Genève, a suscité une vive curiosité parmi les Africaines.

« Leurs questions étaient touchantes de naïveté. Elles demandaient des « définitions » du lesbianisme. Il s'est révélé que plusieurs aspects du lesbianisme restent de pures abstractions pour elles : choisir d'avoir ou de ne pas avoir des enfants, vivre une relation où il n'y a pas de « chef », vivre une sexualité qui soit l'expression d'un désir, d'un attrait, d'émotions, et non seulement un devoir de donner ce qu'elles appellent « le sex

service ».

« Il apparaît, conclut Mme Payeur, que si les Africaines se permettent des jeux sexuels entre copines au pensionnat, la vie sexuelle adulte est totalement régie par les normes du devoir édictées par les hommes, acceptées par la grande majorité des femmes, et aucune notion de plaisir n'y est associée. »

Est-il besoin de rappeler à nos lecteurs que l'excision (ablation du clitoris chez les petites filles) est une pratique courante en Afrique, puisqu'elle affecte une majorité de femmes?

L'émancipation féminine passe par l'éducation, affirme un ministre

■ NAIROBI (Reuter) — Mme Yvette Roudy, ministre français des Droits de la femme, a déclaré vendredi à Nairobi que l'éducation est la condition primordiale de l'émancipation féminine, notamment dans le tiers-monde.

« C'est pourquoi », a-t-elle dit au cours d'une interview, « j'ai proposé à la Conférence de l'ONU sur les femmes l'octroi de bourses d'études aux femmes des pays en voie de développement ».

Elle a indiqué avoir également proposé l'organisation, tous les

deux ou trois ans, de réunions aux niveaux régional et sous-régional et avoir préconisé que la Commission de la condition de la femme de l'ONU fonctionne désormais comme la Commission des droits de l'homme, et se réunisse tous les ans pour évaluer les

résultats des actions entreprises.

Interrogée sur le bilan de la décennie de la femme, elle a émis une opinion mitigée. « De grands progrès ont été réalisés dans les années 1970, mais c'est essentiellement le résultat de l'émergence dans les années 1960 des mouvements féministes, dont les gouvernements ont fini par reprendre les idées ».

La Conférence de Nairobi, qui couronne cette décennie, est « essentiellement un forum de discussions et de rencontres », a-t-elle dit. « C'est une émanation de l'ONU, et on ne peut pas en attendre de décisions majeures ».

Le ministre français a déploré la multiplication des querelles politiques, qui ne font que nuire à la conférence, ouverte le 15 juillet et qui se termine dans une semaine.

FORUM 85 prend fin dans le calme

■ NAIROBI (Reuter) — Un des plus grands rassemblements de femmes jamais organisé s'est achevé tranquillement hier à Nairobi, en dépit de craintes que la session de clôture ne se transforme en manifestation de rue.

Plusieurs organisations féministes participant au Forum 85 avaient ainsi annoncé leur intention de se rendre en cortège au centre de conférence international de la capitale kényenne qui accueille jusqu'au 26 juillet la

Conférence de l'ONU sur le bilan de la décennie de la femme.

Elles entendaient ainsi soumettre une série de pétitions pour contester l'image du statut de la femme donnée par les délégations officielles à la conférence.

Les autorités kényennes les ont finalement persuadées de limiter leur manifestation au campus de l'université qui a abrité pendant 10 jours ce forum.

Tribune informelle organisée parallèlement à la conférence de

l'ONU proprement dite, le Forum 85 a donné l'occasion à quelque 10 000 femmes du monde entier de comparer leurs situations, d'échanger des idées et des adresses, voire parfois des insultes.

« À chaque atelier auquel j'ai participé, on m'a injuriée et harcelée. Mon pays et moi avons été rendus responsables de tous les maux du Proche-Orient et à chaque fois que j'ai voulu parler, on m'en a empêché », a déclaré ainsi une participante israélienne.

Sup-town VOLVO



ALEX ZUCKER
Directeur général

Sup-town
automobiles ltée

8300, boul. Décarie
angle Royalmount

737-6666



de la Savanne

est maintenant prêt à vous accueillir dans ses nouveaux locaux du 8300, boul. Décarie, là où la meilleure équipe vous attend pour un service des plus professionnels.

NOUS VOUS LA PRÉSENTONS



AUGUSTINE PELLERIN
Ventes



PETER STREULI
Ventes



PIERRE GRÉNIER
Dir. service après-vente



CHARLY SMULOVIC
Ventes



BERNARD ROY
Ventes



CLAUDE DUFRESNE
Gérant, dépt. des pièces



LOUIS
Service



SERGE
Service



GABY
Service

Le seul concessionnaire exclusivement **VOLVO** dans le grand Montréal

AUJOURD'HUI

GRAND SOLDE SUR LA PROMENADE

GAGNEZ UN DE NOS 420 PRIX

DE TOUT POUR TOUS
Le Mail Cavendish
5800, boul. Cavendish et Kildare à Côte St-Luc

• CAPLAN DUVAL • CANADIAN TIRE • EATON • PHARMAPRIX • STEINBERG



Ensemble de 18 photos

3 x 7", 15 de format portefeuille*

9.95

y compris un dépôt de 95c

Studio de photographie Sears

Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous. 95c de plus pour chaque personne additionnelle sur la photo. Adultes et groupes familiaux bienvenus. Nous choisissons les poses.

En plus de cette offre, sont disponibles aux prix ordinaires: portrait sur fond blanc ou noir, photos à deux sujets, photographies instantanées pour passeport. *Dimension approximative.

Offre en vigueur pour les photos prises du lundi 22 juillet au samedi 27 juillet 1985.

Les studios sont situés dans la plupart des magasins Sears. Renseignez-vous afin de connaître les jours et les heures d'ouverture.

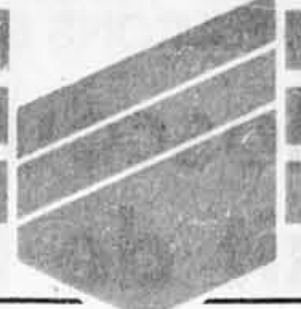
SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

POUR ATTRAPER
PLUS D'AUBAINES
CONSULTEZ LES
16 PAGES
DE NOTRE CAHIER
PUBLICITAIRE

pas de vacances POUR LES PRIX!

METRO



Libby's
Jus de Tomate



CANADA DE FANTAISIE
48 oz. liq. 1.36 l

LIBBY'S
JUS DE TOMATES
Canada de fantaisie
bte 1,36 L

79¢



biscuits
**feuille
d'érable
maple
leaf**
biscuits

100g

**BISCUITS
MÉTRO**

Feuilles d'érable,
Tartes aux fraises
cello 350 g-400 g

99¢

1\$



Bon jusqu'à la dernière goutte

1\$

MAXWELL HOUSE
CAFÉ INSTANTANÉ
bocal 227 g

3,99 **4,99**

avec coupon sans coupon
Sur présentation de ce coupon-rabais, épargnez
1,00\$ à l'achat de CAFÉ INSTANTANÉ MAXWELL
HOUSE, bocal 227 g à 4,99\$.
Cette offre est valable du 22 au 27 juillet 1985,
chez Métro seulement.

Limite: un coupon par client

Au détaillant: Pour être remboursé, veuillez retourner vos coupons à:
General Foods
C.P. 5000
St-Jean, N.-B. E2L 4L3
General Foods vous remboursera 1,00\$ plus 0,096\$
pour les frais de manutention.

1\$

1\$

**Grill
Time**

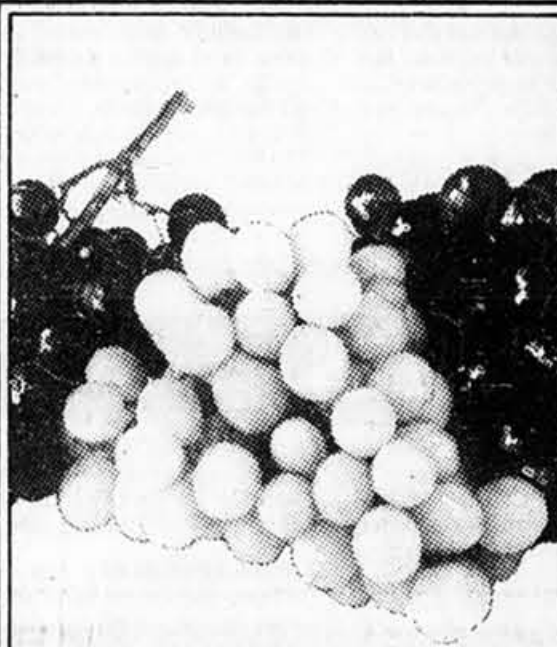
Briquettes de
Charbon de Bois

GRILL TIME
BRIQUETTES DE
CHARBON

sac 4,54 kg

*c'est le temps du
BARBECUE*

1,99



**RAISIN VERT PERLETTE
RAISIN ROUGE CARDINAL
RAISIN NOIR EXOTIC**
produit de la Californie
Canada no. 1

99¢ **2,18**
/lb /kg



****CHAMPIGNONS
BLANCS**
produit du Canada

89¢ chop.

** La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients, que dans le cas de ces denrées, les épiceries Métro, ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix, tout au long des saisons.



***ROSBIF
DE PALETTE,
COUPE ORDINAIRE**

89¢ **1,96**
/lb /kg

*Coupe provenant de boeuf Canada catégorie "A"



***ROSBIF DE CÔTES
CROISÉES**

1,59 **3,51**
/lb /kg

Les prix annoncés dans cette page sont en vigueur dans tous les magasins de vos épiceries Métro du lundi 22 juillet au samedi 27 juillet 1985 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Si certaines marques de commerce de produits annoncés ne sont pas disponibles dans certaines régions, elles seront alors remplacées par une autre marque de commerce de même nature et d'un prix coûtant égal ou supérieur. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.



METRO

EN BREF

Une secte aurait sacrifié des bébés

La police californienne a lancé une enquête à la suite d'allégations d'enfants selon lesquelles des membres d'une secte auraient sacrifié rituellement des bébés et bu du sang humain, a annoncé hier un porte-parole de la police. Le chef de la police, Frank Drake, qui prête foi à ces rumeurs, a précisé que, pour l'instant, aucun corps n'a été trouvé et qu'aucun bébé n'a été porté disparu dans les environs.

Insecticides et herbicides interdits à Gaspé

La municipalité régionale de comté de la Côte de Gaspé vient d'adopter un règlement visant à interdire les arrosages aux insecticides et aux herbicides chimiques sur son territoire. Le règlement vise spécifiquement les arrosages du ministère de l'Énergie et des Ressources contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, ainsi que les pulvérisations d'Hydro-Québec sous ses lignes électriques. L'entrée en vigueur du règlement est conditionnelle à son acceptation par le ministère des Affaires municipales. Ce règlement ne concerne pas les arrosages aux produits biologiques.

Klaus Barbie bientôt à son procès

Le juge d'instruction Christian Riss, chargé du dossier Klaus Barbie, l'un des anciens chefs de la Gestapo de Lyon, a terminé son travail et remis hier son rapport au procureur général de Lyon, en France, ce qui permettra de fixer d'ici un mois une date pour son procès. Le magistrat a retenu trois éléments d'accusation à l'encontre de celui qui fut surnommé le Boucher de Lyon : la rafle au siège de l'Union des Juifs de France, celle des enfants de la colonie d'enfants juifs d'Izieu et l'organisation du dernier convoi de déportés parti de Lyon le 11 août 1944.

Accidents d'escalade

Trois alpinistes ont été tués et deux autres blessés depuis jeudi soir en Savoie et en Haute-Savoie, au cours de trois accidents distincts, a-t-on appris hier auprès de la gendarmerie. En Haute-Savoie, un jeune alpiniste américain a été victime jeudi d'une chute de pierres dans le massif du mont Blanc. Ted Blaul Platter, 22 ans, originaire du Minnesota, était parti le matin même en compagnie d'un camarade pour l'aiguille du Peigne (4 100 m), dans le massif du mont Blanc. L'accident s'est produit sur l'itinéraire de descente alors que les montagnards avaient pratiqué un terrain leur course. Toujours en Haute-Savoie, un membre d'un groupe de militaires britanniques venu en permission à Chamonix pour pratiquer la montagne a été victime vendredi matin d'une chute de pierres. Enfin, en Haute-Maurienne, trois alpinistes savoyards ont dévissé sur plusieurs dizaines de mètres vendredi matin et l'un d'eux a été tué.

DISCRIMINATION AU CN

Les femmes contesteront l'annulation des quotas d'embauche en Cour suprême

(PC) — Le groupe féministe Action-Travail des Femmes a annoncé son intention, vendredi, de contester en Cour suprême du Canada la décision de la Cour fédérale d'appel d'annuler les quotas d'embauche de femmes au CN qui avaient été imposés par la Commission des droits de la personne.

« Je ne suis pas surprise du jugement, mais je crois qu'il s'agit d'une absurdité complète », a commenté Mme Carole Wallace, d'Action-Travail des Femmes, qui a été à l'origine de la plainte de discrimination portée contre les Chemins de fer nationaux.

« C'est une décision très faible et je crois que nous avons une bonne chance de la faire renverser par la Cour suprême », a-t-elle ajouté.

Son opinion est partagée par Mme Chaviva Hosek, présidente du Comité d'action nationale sur le statut de la femme. « Il s'agit d'une cau-

se-type, a-t-elle déclaré, qu'il faut soumettre au plus haut tribunal du pays ».

Action-Travail des Femmes avait signalé à la commission que les femmes détenaient moins de 10 p. cent des emplois de la région Saint-Laurent du CN, contre 13 p. cent pour l'ensemble des installations du CN au Canada.

La commission avait jugé qu'il y avait effectivement de la discrimination et avait imposé un seuil minimum d'embauche de 25 p. cent de femmes, jusqu'à ce que la proportion de 13 p. cent soit atteinte.

Le tribunal a cependant renversé cette décision de la commission, disant qu'elle n'était pas autorisée à corriger des injustices passées.

Expliquant l'appel interjeté par le CN contre la décision de la commission, le président de son conseil d'administration, M. Maurice Le-Clair, a dit « qu'un tel précédent aurait pu avoir de vastes implications pour toutes les entreprises canadiennes ».



Maurice LeClair, président du CN, jugeait ce précédent dangereux.

Le tribunal juge justifiée la saisie de 272 gobe-sous

La saisie massive de 272 gobe-sous lors de 450 perquisitions effectuées par la police de la CUM, le 26 juin dernier, était légale, et les machines confisquées à cette occasion le resteront.

C'est ce qu'a décidé le juge Jean-Guy Boilard, hier, tout en ordonnant aux forces policières de remettre à quatre compagnies dont les établissements avaient été visités tout ce qui n'était pas spécifiquement visé par les mandats de perquisition signés par le juge Jean-Louis Léger, de la Cour municipale.

Cela signifie donc que ces firmes pourront rentrer en possession de leurs documents comptables et des programmes de leur système d'informatique.

Cette vaste opération, on le sait, faisait suite à une filature d'une année, par la corbe policière locale.

Toutes les circonstances étudiées, le tribunal en vient à la conclusion que les procédures subséquemment prises n'ont aucunement été abusives, et que la demande et l'octroi de deux mandats de perquisitions pour chacune des fouilles ont constitué des gestes dictés par la prudence.



Chaviva Hosek, du Comité d'action nationale sur le statut de la femme, est prête à en appeler à la Cour suprême.

EXERCICE SANS EFFORT



Vente ou location pour utilisation à domicile



Pour vente ou location

Perdez des poudres à la taille et aux cuisses. L'exerciceur Slimtronic sans effort... c'est comme faire 1 000 redressements en 35 minutes... tout en lisant, en regardant la télévision ou simplement en relaxant. SLIMTRONIC FAIT LE TRAVAIL POUR VOUS.

- Vous venez d'avoir un bébé et désirez raffermir votre corps?
- Vous suivez un régime et avez perdu 30 livres et 6 poudres mais vos chairs sont molles et flasques?
- Vous avez un « pneu » à la taille?
- Cellulite?
- Les seins tombants?

SLIMTRONIC QUÉBEC

1495, MacDonald
Saint-Laurent
H4L 2A8

335-9066

9h à 21h, 7 jours par semaine

BROCHURE GRATUITE

Résultats

Prochain gros lot 760 000,00\$ approx.

Tirage du 19-07-85

1 2 4 11 12 23 no compte mentaire 3

GAGNANTS LOTS
0 6/6 383 853,00\$
9 5/6 + 7 582,20\$
134 5/6 636,50\$
5 601 4/6 56,30\$
Ventes totales: 1 881 263,00\$

Mise-tôt 5 13 19 32

GAGNANTS LOT
400 125,00\$

Provincial 2738653 500 000\$

Tirage du 19-07-85 738653 50 000\$

38653 1 000\$

8653 100\$

653 25\$

53 10\$

NUMEROS LOTS

115112 50 000\$

15112 5 000\$

5112 250\$

112 50\$

12 5\$

NUMEROS LOTS

043259 250 000\$

43259 2 500\$

3259 250\$

259 50\$

59 10\$

NUMEROS non-décomposables:

269482 25 000\$

975781 25 000\$

754740 25 000\$

NUMEROS mobiles:

05365 2 500\$

2098 250\$

806 50\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PASSEPORT

Nous sommes heureux de vous offrir ces coupons pour que vous puissiez profiter pleinement de la saison estivale. Nous espérons qu'ils vous aideront à réaliser des économies substantielles sur vos prochains achats de meubles de patio et d'accessoires estivaux. Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter un super été et de merveilleuses vacances.

Coupon Rabais de 20.5\$
du prix régulier 49.95\$
Chlore C.I.L. 11kg.
CITADELLE

Coupon Rabais de 10.5\$
du prix régulier 39.95\$
Levante Dossier Haut Chaises empilables
CITADELLE

Coupon Rabais de 15.5\$
du prix régulier 49.95\$
Patio Club Chaises empilables (ensemble de 6 chaises)
CITADELLE

Coupon Rabais de 5.5\$
du prix régulier 14.95\$
Ballon Panier
CITADELLE

Coupon Rabais de 100.5\$
du prix régulier 399.00\$
Balançoire Modèle T-100
CITADELLE

Coupon Rabais de 40.5\$
du prix régulier 149.95\$
New Florida Chaise Longue (Multi positions)
CITADELLE

Coupon Rabais de 30.5\$
du prix régulier 79.95\$
Tables flottantes ACF 800
CITADELLE

Coupon Rabais de 1.000.5\$
du prix régulier 7.999.00\$
Piscine creusée 15' x 30' - SP "Rein"
CITADELLE

Coupon Rabais de 500.5\$
du prix régulier 1500.00\$
Modèle Delta 100% Résine de Synthèse
CITADELLE

Coupon Rabais de 200.5\$
du prix régulier 400.00\$
A l'achat d'une Piscine hors-terre Executive
CITADELLE

PISCINES/PATIOS CITADELLE

LONGUEUIL 620, Place Trans-Canada 527-8617
LAVAL 1770, boul. des Laurentides 2065, rue Cherrier 384-4581
ST-HYACINTHE 2065, rue Cherrier 773-5667
BROSSARD 6655, boul. Taschereau 876-8655
TROIS-RIVIÈRES 8255, boul. Jean-XXIII 377-2921
SHERBROOKE (Roch Forest) 4701, boul. Bourque 564-8811
CHATEAUGUAY 279, boulevard Anjou 691-5030
BLACK LAKE 735, BOUL. FRONTENAC (418) 423-2795

REPENTIGNY 545, rue Notre-Dame 585-0100
SHAWINIGAN 1423, 418 Rue 539-6431
SAINTÉ-THÉRÈSE 259, boul. Labelle 435-1983
SOREL/TRACY 204, route Marie-Victorin 742-7982
GRANBY 848, rue Principale 378-4944
JOLIETTE 564, rue St-Charles-Borromée 759-8110
VICTORIAVILLE (Arthabaska), 54, rue Girouard 357-8344

Lundi au vendredi
9h00 à 21h00
Samedi 9h00 à 17h00/
Dimanche 11h00 à 17h00

Super Économies LUNDI MARDI

SEULEMENT

viande

BOEUF HACHÉ

ordinaire
(limite 5 lb ou 2,2 kg
par client)



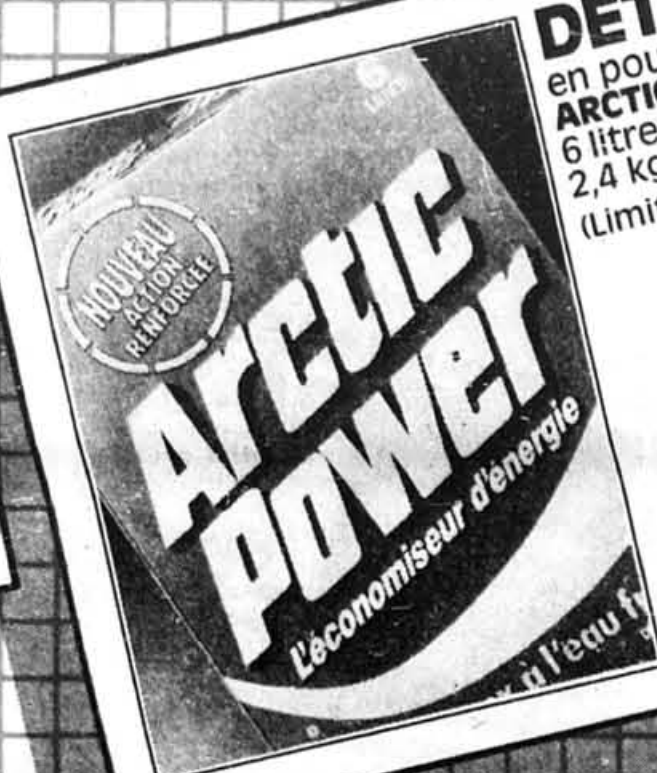
1.72
kg

.78
lb

épicerie

DÉTERSIF

en poudre
ARCTIC POWER
6 litres
2,4 kg
(Limite 2 btes par client)



2.89

fruits et
légumes

BANANES

gros fruit
importé



.64
kg

29
lb

ÉCONOMISEZ

REMBOURSABLE
SEULEMENT CHEZ



proVigo
ÉCONOMISEZ .50¢
avec ce coupon à l'achat
d'un emb. 500 g de

FROMAGE FONDU

16 tranches

"SINGLES" KRAFT

UN BON PAR ACHAT

2.19
AVEC CE
COUPON

2.69
SANS CE COUPON

L'OFFRE PREND FIN
LE 27 JUILLET 1985.

AUX MARCHANDS POUR REMBOURSEMENT POSTER À KRAFT LIMITE C.P. 3000.
ST-JEAN, NOUVEAU-BRUNSWICK E2L 4L3. VALEUR DE RACHAT TOTA PAR COUPON.

4522101H

La différence Provigo.

Consultez notre circulaire et profitez de nos nombreux autres bas prix!

LES SUPERMARCHÉS



provigo

SUR UN AIR DE...


JEUNESSE 85

L'Orchestre mondial des Jeunesses musicales

« Je veux entendre tac-a-tac! »

■ « Tac-a-tac, Tac-a-tac. » La scène est chauffée à blanc par la musique. Debout, dans le faisceau d'un projecteur, pantalons froissés, manches relevées, Michel Tabachnik pousse soudainement un cri : « Soyez plus agressifs, je veux entendre the noise tac-a-tac. » Tout autour de lui, cent silhouettes s'agitent.

On répète la symphonie *Pathétique* de Tchaïkovsky. À tout instant, le réputé chef d'orchestre suisse interrompt l'orchestre, et lance une série d'onomatopées, langage universel de la musique. Les jeunes élèves d'origines différentes, tous au début de la vingtaine, en tenue estivale, suivent la baguette du maître.

Plusieurs sont pieds nus et ont les épaules décolletées. On est loin de l'image du musicien classique « fluet, intello et pâlot ». On pourrait facilement confondre certains d'entre eux avec des artistes rock ou punk. Même coupe de cheveux, même look. Les bigarrures du style témoignent de la fraîcheur et de la fantaisie débridée du groupe composé de 120 musiciens, parmi les plus talentueux, sélectionnés dans une vingtaine de pays.

Ils font partie de L'Orchestre mondial des Jeunesses musicales. Durant un mois, ils travailleront ensemble sous la direction du jeune chef Tabachnik, et se produiront dans quatre villes canadiennes

(Montréal, Québec, Ottawa et Toronto) à l'occasion du Festival Musiques des Amériques qui débute cette semaine et se poursuit jusqu'au 31 juillet. À la fin de cette tournée, ils se rendront passer quelque temps au Japon.

LA PRESSE s'est rendue cette semaine au Centre d'Arts d'Orford où elle a rencontré quelques-uns de ces jeunes musiciens, choisis au hasard, entre deux répétitions.

— On est pas mal fatigués, il fait chaud et c'est l'heure du diner.

Décidément, ces deux musiciennes attablées à la cafétéria, semblent indifférentes à la publicité, et se montrent même rébarbatives à tout intrus qui vient déranger leur petit train-train quotidien. La séance de photos s'avère une corvée, le temps manque pour répondre aux questions, la susceptibilité est à fleur de peau. Comme leurs compagnons, elles semblent vivre dans leur petit monde à part, celui de l'orchestre où la seule vedette demeure l'ensemble et où les individus doivent à tout prix demeurer anonymes.

À l'extérieur, une équipe d'un réseau anglais de télévision tente de pénétrer dans l'univers fermé de ces jeunes artistes. Le soleil est splendide, on se croirait au paradis! À l'ombre d'un arbre, deux amoureux sont au même diapason...



M.G.

Éric Soucy, alto, dans un moment de grande concentration.

photos Michel Gravel, LA PRESSE

L'orchestre, c'est un « monde fascinant »

■ Nathalie Potvin, 23 ans, violoniste, a grandi entre une mère chanteuse d'opéra et un père critique musical. « Chez nous, se souvient-elle, faire de la musique c'était aussi important que de manger et de dormir ».


MARTHA GAGNON

Comme ses sœurs et son frère, elle a débuté très jeune. « Mes parents ne m'ont pas lâchée; ils sont venus à mes leçons de violon jusqu'à l'âge de dix ans. Ils m'ont amenée régulièrement aux concerts, et j'ai participé à tous les camps musicaux ». Elle a aussi étudié à New-York où elle a fait un stage dans l'Orchestre nationale des jeunes.

Et tout de go, elle affirme : « non, je ne me trouve pas ordinaire. J'ai toujours fait quelque chose de plus que les autres qui allaient simplement à l'école. Cette fille blonde, à l'air parfois arrogant, qui plante droit ses yeux dans les vôtres, semble posséder l'aplomb et le culot pour réussir. Bien sûr, elle a de qui tenir puisque son père, Gilles Potvin, est critique musical au journal *Le Devoir* ».

Assise à ses côtés, Elise Lortie, 21 ans, dont le cheminement est semblable, paraît plus ré-

servée. Violoniste elle aussi, elle rêve de joindre l'Orchestre symphonique de Montréal. Mais avant, elle devra aller se perfectionner aux États-Unis. « L'un de mes professeurs m'a dit que j'étais folle de rester ici, et qu'il fallait faire fructifier mon talent ».

Toutes deux espèrent gagner leur vie avec la musique. Pour le moment, elles se tirent bien d'affaire. Grâce à l'Orchestre des jeunes du Québec (OJQ), groupe semi-professionnel composé d'une soixantaine de musiciens de 18 à 30 ans, elle ont un travail régulier, un revenu assuré d'environ \$200 par semaine.

Travail à la pige

« En plus de la sécurité, l'orchestre nous permet d'apprendre notre métier, de jouer avec de grands chefs, de faire des tournées, et même de produire des disques », explique Nathalie. Elles travaillent aussi à la pige : commerciaux pour Coke et Métro Richelieu, tournée avec Fernand Gignac, spectacles dans les hôtels et les party de compagnies, etc.

« En l'espace de quatre mois, je suis parvenue à me ramasser \$5000. Pas trop mal, hein! », lance Elise. Malgré tout, elle demeure circonspecte dans ses choix. Récemment, elle a refusé un gros contrat dans l'orchestre symphonique de Thunder Bay. « Je n'étais pas satisfaite de la qualité du travail ».

Bien qu'elle adore l'orchestre, Nathalie ne veut pas passer sa

vie assise sur une scène. Elle a d'autres ambitions. La musicienne se double aussi d'une femme d'affaires. Elle projette de devenir producteur de spectacles. Elle s'occupe déjà d'un nouveau groupe Quartango, composé de quatre gars « extraordinaires », qui joue des airs de tango.

« J'ai le goût d'aider les musi-

ciens qui ont le feu sacré, et sont sans travail. J'ai tellement fait de musique que je connais leurs besoins ».

Les deux musiciennes s'accordent cependant pour dire que l'orchestre est un « monde fascinant ». Nathalie va même jusqu'à dire, les yeux au ciel, qu'il n'y a rien de plus beau qu'un

« crescendo à cent musiciens. Ça donne des frissons partout ». Elise poursuit : « Je pense que, même si j'avais le talent pour être soliste, je choisirais l'orchestre. On se sent moins seul, on peut mener une vie relativement normale, tout en réalisant ses rêves ».

Selon elle, le public aime entendre des orchestres de jeunes.

« C'est compréhensible : on n'est pas encore blasés, mais remplis d'énergie, d'idéal. C'est toute la différence! »

Marjolaine et Paul

Dans la grande allée menant à la salle Gilles Lefebvre, une grande fille, à l'allure décontractée, transporte sur son dos une contrebasse. On voit qu'elle a l'habitude. Elle marche tout naturellement, un peu comme une mère esquimaude avec son bébé dans son dos.

Marjolaine Laroche, 20 ans, de Chicoutimi, a abandonné ses études académiques pour jouer uniquement de la contrebasse. En parlant de son rôle dans l'orchestre, elle dit : « C'est nous qui sommes derrière, et qui soutenons le tout. » Très sollicitée dans la région où elle est l'une des rares musiciennes à maîtriser cet instrument, elle termine son bac en musique.

Paul Saint-Laurent, 22 ans, originaire de l'Ontario, joue de la flûte traversière. Il termine sa maîtrise. Il a déjà gagné un deuxième prix à un concours national. « Je suis heureux, car je fais ce que j'aime le plus au monde ».

Les jeunes musiciens font presque tous le même aveu. Cet été, ils vivront une expérience unique : celle de jouer dans un orchestre mondial et de découvrir la fraternité internationale à travers le langage de la musique.

Michel Tabachnik espère qu'ils tomberont en amour avec l'orchestre.


Nathalie Potvin et Elise Lortie dans le décor champêtre, au camp Orford.

Marjolaine Laroche, contrebasse sur le dos, et Lisa Beauchamps, flûtiste, se rendent à la répétition.

« Mes baguettes sont comme le prolongement de mes mains... »

■ Le regard vif, un sourire espiègle aux coins des lèvres, François Aubin s'exprime spontanément, sans fausse recherche. Les phrases déboulent alors que, dans un geste sans doute inconscient, il manipule distraitemment ses baguettes.

ANNE NORMAND

« Pour moi, elles sont comme le prolongement de mes mains », confie-t-il. Aujourd'hui, à 21 ans, cet adolescent aux allures de gamin est le seul percussionniste canadien à avoir été choisi pour faire partie de l'Orchestre mondial des Jeunesses musicales.

Étudiant depuis cinq ans dans la classe de percussions de Guy Lachapelle, au Conservatoire de Musique du Québec à Montréal, ce jeune Montréalais a suivi un cheminement musical peu orthodoxe si on le compare, par exemple, à celui d'un pianiste ou d'un violoncelliste. « À 11 ans, je jouais de la batterie dans la cave chez mes parents,

mentionne-t-il. Plus tard, j'ai même voulu m'inscrire au Conservatoire dans cette discipline mais, à ma grande surprise, l'option batterie n'existait pas! »

Quatre ans plus tard, il forme un groupe en compagnie de quatre copains. « On jouait de la musique de style progressif dans une grange de Beloeil prêtée par la Ville. Ce n'était pas rémunéré, les gens venaient nous entendre s'ils en avaient envie. » La musique des Genesis, Styx et des compositions du pianiste du groupe Patrice Charbonneau s'inscrivent alors à leur répertoire. Renie-t-il aujourd'hui ses anciens goûts musicaux? « Au contraire, j'écoute maintenant aussi bien de Beethoven que le dernier hit de Michael Jackson. L'important, c'est qu'il y ait du feeling. »

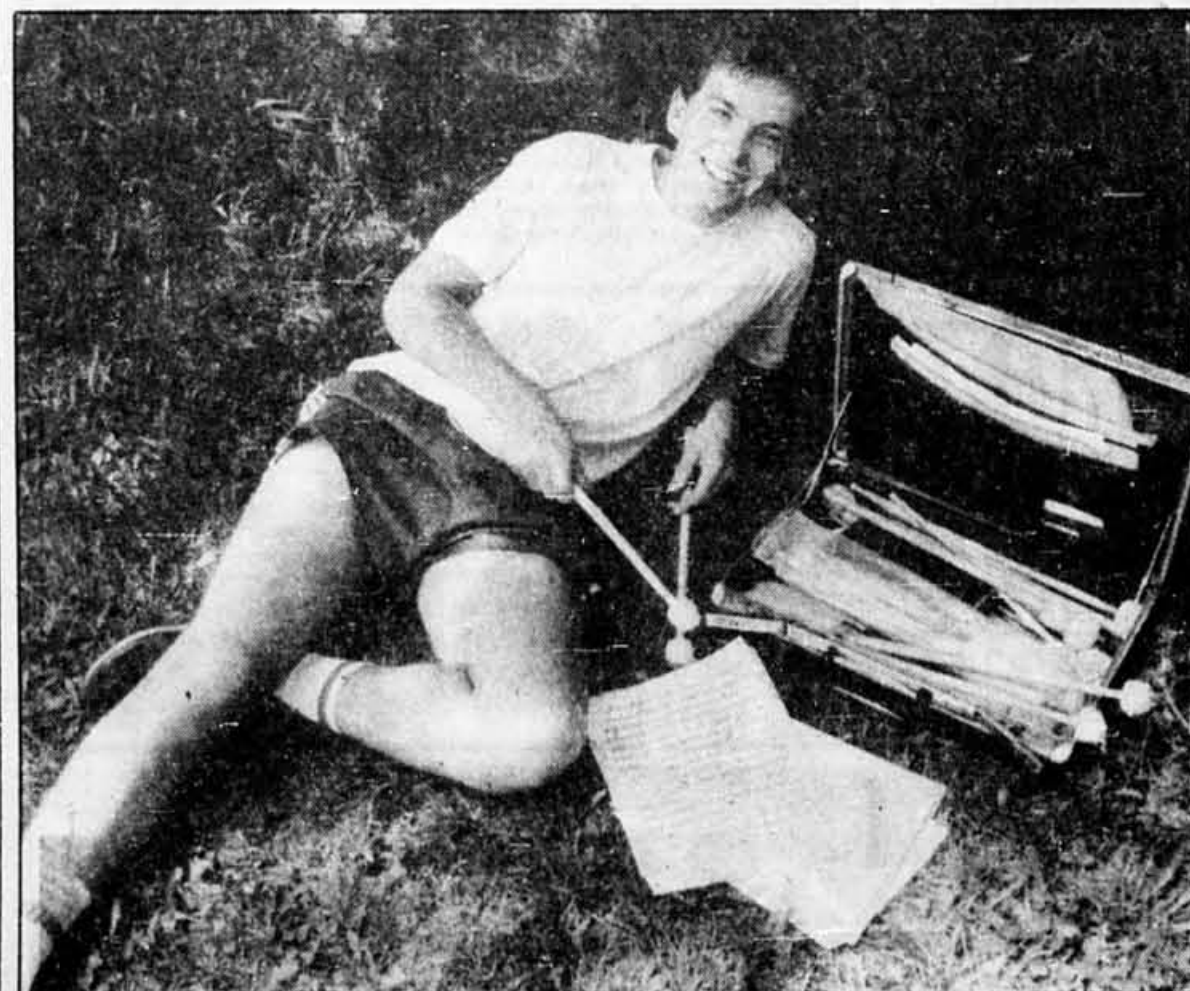
Un moment magique

Pour François Aubin, cette première participation à l'Orchestre mondial des Jeunesses musicales représente le fruit

d'un long cheminement. Il y a, bien sûr, les innombrables heures de répétition, et les inévitables phases de découragement. « Au début, j'étais trop éparpillé entre mes instruments (la caisse claire, le xylophone et les timbales) et je n'avais pas l'impression de progresser. Maintenant, je suis beaucoup plus structuré », admet-il.

Et puis, dans quelques années peut-être, le grand rêve : devenir timbalier dans un orchestre symphonique. Dans ce but, il n'hésiterait pas à s'exiler si nécessaire car, dans son domaine, les débouchés sont rares. S'il souligne ce fait au passage, il ne semble toutefois pas en être découragé. Le jeune percussionniste, de toute évidence, croit en sa bonne étoile.

Pour lui, c'est le présent d'abord, avec ses moments magiques tel ce matin neigeux d'hiver où, les yeux encore embrumés de sommeil, il a vibré aux accords de la « Symphonie du Nouveau Monde » de Dvorak...


Étendu dans l'herbe fraîche, François Aubin prend un repos mérité. « Les baguettes sont le prolongement de mes mains », nous dit-il.

L'ÉTAPE DE CRISE EST RÉVOLUE, SELON LA BANQUE MONDIALE

L'économie mondiale pourrait de nouveau connaître une croissance spectaculaire

La Banque mondiale livre un véritable message d'espoir dans son plus récent rapport annuel sur le développement mondial : la croissance spectaculaire de l'économie mondiale des années 1960 et 1970 ne s'est pas envolée à jamais. Elle pourrait même se produire de nouveau.



Le document souligne que la communauté internationale a fait des progrès importants dans sa lutte contre les difficultés financières du début des années 1980, mais ajoute qu'elle « a encore beaucoup à faire ».

L'étape de crise est résolue

L'étape de crise, où des pays comme le Mexique, l'Argentine et le Brésil se sont retrouvés au bord de la faillite et ont ébranlé le système monétaire international, est résolue. La Banque souligne que la souplesse dont ont fait preuve les institutions financières internationales dans le réajustement de la dette de ces pays a permis d'éviter la catastrophe.

Le rapport démontre clairement l'amélioration de la situation économique mondiale, après la forte récession des années 1981 et 1982 : dans les pays en voie de

développement, le Produit intérieur brut (PIB) s'est accru de 2,0 p. cent en 1983 et pour 1984, la croissance est estimée à 4,1 p. cent. Dans les pays industrialisés, la croissance du PIB s'est établie à 2,6 p. cent en 1983 et est évaluée à 4,8 p. cent en 1984.

Parmi les pays en développement, les nations asiatiques dans leur ensemble, la Chine et l'Inde notamment, connaissent la plus forte croissance, alors que les pays de l'Afrique sub-saharienne connaissent une croissance négative.

De 1982 à 1983, la croissance des exportations des pays en voie de développement (PVD) a été de 5,8 p. cent, alors que celle des pays industrialisés n'a été que de 2,5 p. cent.

Il faut souligner la situation très difficile de l'Afrique, dont les exportations ont baissé, le seul groupe, à part les pays exportateurs de pétrole à haut revenu, à faire face à une telle situation.

Commerce international

Par contre, au cours des cinq dernières années, les importations des pays en voie de développement ne se sont accrues que de 1 p. cent. Cette situation indique

que ces pays consacrent une forte partie des devises recueillies en exportant au service de la dette et se privent ainsi d'importations de biens et services qui pourraient servir à leur développement.

Malgré tout, le déficit du compte courant, qui fait le bilan des exportations et importations de biens et services, a baissé de façon substantielle pour l'ensemble des pays en voie de développement, passant de \$57 milliards US en 1983 à \$36 milliards US en 1984.

Selon un fonctionnaire, spécialiste du développement international au ministère des Finances à Ottawa, la baisse des taux d'intérêt, la stabilisation des prix de l'énergie, et surtout la vigoureuse reprise économique aux États-Unis ont été trois facteurs déterminants dans l'amélioration de l'économie mondiale en général et de celle des pays en voie de développement en particulier.

Les pays en difficulté ont également été forcés de faire des ajustements considérables dans leurs politiques économiques, ce qui a permis des redressements importants dans des pays comme le Mexique et le Venezuela.

Pour la Banque mondiale, la période 1985-1990 est une de transition. En dépit des progrès réalisés au cours des dernières années, la situation de bien des pays reste fragile.

La part des intérêts dans le service de la dette des pays en voie de développement est passée de 36 p. cent en 1979 à 52 p. cent en 1983. Ces pays ont besoin d'une croissance plus forte de leurs exportations que celle des paiements d'intérêt afin de pouvoir réduire leur dette extérieure.

Selon la Banque mondiale, ce sont les décisions politiques des pays industrialisés et en voie de développement qui détermineront si ces derniers peuvent atteindre des objectifs de croissance soutenue et de solvabilité.

Pour les pays industrialisés, une diminution constante des déficits budgétaires, notamment aux États-Unis, est essentielle. Cela permettra un accroissement de la coopération internationale, un dollar américain à un niveau plus réaliste et une baisse des taux d'intérêts réels.

L'atténuation des rigidités dans les relations de travail est aussi importante. Le chômage en

diminuera d'autant, de même que les coûts de main d'œuvre, ce qui se traduira par le maintien d'une inflation sous contrôle.

Le protectionnisme des nations industrialisées constitue également un danger. Les exportations des pays en voie de développement seraient grandement affectées et cela obligerait ces nations à réduire leurs propres importations et à ralentir leur développement.

Les pays en voie de développement, eux, doivent tendre à restructurer leur économie, à réduire le poids du service de la dette et à promouvoir une crois-

sance économique plus forte. Pour ce faire, les prix intérieurs doivent être alignés avec les coûts, la surévaluation des taux de change doit être évitée et l'épargne interne doit être augmentée, celle-ci devant être suppléée par le financement international et non remplacée par lui.

Toutefois, même si toutes ces conditions favorables étaient réunies, l'avenir reste sombre pour plusieurs pays africains à faible revenu. Au cours des prochaines années, c'est vers ces pays que toute aide additionnelle devra être dirigée.

Les dix pays les plus pauvres au monde

PAYS	PNB PER CAPITA (en \$US) 1983	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN 1965-1983
1. Éthiopie	120	0,5 p. cent
2. Bangladesh	130	0,5 p. cent
3. Mali	160	1,2 p. cent
4. Népal	160	0,1 p. cent
5. Zaïre	170	1,3 p. cent
6. Burkina (Haute-Volta)	180	1,4 p. cent
7. Birmanie	180	2,2 p. cent
8. Malawi	210	2,2 p. cent
9. Ouganda	220	-1,1 p. cent
10. Burundi	240	2,1 p. cent

Les dix pays les plus riches au monde

PAYS	PNB PER CAPITA (en \$US) 1983	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN 1965-1983
1. Émirats arabes unis	22,870	
2. Koweït	17,880	0,2 p. cent
3. Suisse	16,290	1,4 p. cent
4. États-Unis	14,110	1,7 p. cent
5. Norvège	14,020	3,3 p. cent
6. Suède	12,470	1,9 p. cent
7. Canada	12,318	2,5 p. cent
8. Arabie saoudite	12,230	6,7 p. cent
9. Danemark	11,570	1,9 p. cent
10. Australie	11,490	1,7 p. cent



photothèque LA PRESSE

L'avenir reste cependant sombre pour plusieurs pays africains à faible revenu. C'est vers ces pays que toute aide additionnelle devra être dirigée.

LES PAYS LES PLUS ENDETTÉS AU MONDE

PAYS	DETTE EXTÉRIEURE (en millions \$US)		EN POURCENTAGE DU PNB	
	1970	1983	1970	1983
1 Mexique.....	3,206	66,732	9,1 p. cent	49,1 p. cent
2 Brésil.....	3,234	58,068	7,7 p. cent	29,3 p. cent
3 Argentine.....	1,878	24,593	8,6 p. cent	32,1 p. cent
4 Indonésie.....	2,443	21,685	27,1 p. cent	28,9 p. cent
5 Corée (sud).....	1,797	21,472	25,4 p. cent	32,6 p. cent
6 Inde.....	7,940	21,277	14,9 p. cent	11,2 p. cent
7 Turquie.....	1,854	15,396	14,4 p. cent	30,2 p. cent
8 Égypte.....	1,750	15,229	23,2 p. cent	49,4 p. cent
9 Israël.....	2,274	15,149	41,3 p. cent	70,4 p. cent
10 Algérie.....	937	12,942	19,3 p. cent	28,0 p. cent

La Banque s'oriente plutôt vers le développement

La Banque mondiale est un organisme international fondé à la suite de la conférence de Bretton Woods en 1944 et dont le siège est situé à Washington.

Appelée à l'origine Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), la Banque mondiale s'oriente depuis plusieurs années plutôt vers le développement.

La Banque est le véhicule majeur permettant aux pays en voie de développement d'avoir accès au marché obligataire international et aux autres marchés financiers. La Banque effectue des prêts ou s'associe à des financements conjoints de projets dans des pays en voie de développement.

Les États-Unis en sont les principaux contributeurs, étant responsables d'environ 25 p. cent de son budget. Le Canada vient au sixième rang, après l'Allemagne de l'Ouest, la Grande-Bretagne, la France et le Japon.

Le Fonds monétaire international (FMI), créé lui aussi à la suite de la conférence de Bretton Woods, est de son côté chargé de régler les problèmes de balance de paiements des différents pays.

AU COÛT DE \$25 MILLIONS

Provigo achète Distribution aux consommateurs

Le groupe Provigo vient de prendre le contrôle de la chaîne de vente au détail Distribution aux consommateurs, au coût de \$25,1 millions. L'annonce de la transaction, hier, vient mettre un point final aux rumeurs qui ont entouré les négociations entre Provigo et Distribution aux consommateurs, depuis un peu plus d'un mois.

Distribution aux consomma-

teurs, entreprise contrôlée jusqu'à maintenant par la famille Stupp, de Toronto, annonçait, le 20 juin en matinée, qu'une entente venait d'être conclue avec Provigo, au montant de \$30,4 millions. Quelques minutes plus tard, la nouvelle était démentie et le président du groupe Provigo, Pierre Lortie, annonçait qu'il lui fallait davantage d'information avant de conclure quelque

transaction que ce soit.

Provigo sera représentée de façon majoritaire au Conseil d'administration et au comité exécutif de Distribution aux consommateurs. Il est prévu que les membres de la direction de Distribution aux consommateurs continueront d'occuper leurs fonctions actuelles.

Distribution aux consommateurs domine le secteur de la

vente au détail par catalogue en salle de montre avec 197 magasins au Canada et 160 aux États-Unis. Le plus récent trimestre de l'exercice financier de l'entreprise fait état d'une perte de \$2,37 millions. La compagnie a défrayé les manchettes, le mois dernier, après avoir été condamnée à \$125 000 d'amende pour avoir fait des paiements illégaux à un dirigeant syndical.

Les dures leçons des années difficiles du début de la décennie

Les années difficiles du début de la décennie ont eu l'avantage de faire assimiler certaines leçons difficiles, tant aux pays industrialisés qu'aux nations en voie de développement.

Les dispensateurs d'aide, notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ont appris par exemple qu'il y a lieu de mettre davantage d'emphasis sur les politiques de réforme dans les pays récipiendaires.

Les donateurs ont aussi mis au point des mécanismes plus souples pour répondre aux besoins particuliers des pays recevant l'aide et font des efforts plus considérables pour coordonner leurs programmes d'aide. Les institutions financières internationales ont été forcées d'adopter une grande flexibilité dans le réajustement de la dette de certains pays, de façon à éviter un effondrement du système monétaire international.

Du côté des pays en voie de développement, les gouvernements ont appris qu'il faut contrôler les emprunts, privés et publics, surtout si les prix intérieurs et le taux de change ne sont pas alignés sur les marchés internationaux. En outre, les emprunts à l'étranger ne doivent pas servir à retarder des réformes internes nécessaires.

Par contre, les pays en voie de développement qui ont adopté des politiques d'ouverture de leur économie sur le monde ne l'ont pas regretté. Une économie plus ouverte est sujette à des chocs plus grands lorsque la conjoncture internationale change, comme les prix du pétrole. Mais il est reconnu que les économies les plus fermées croissent moins rapidement que celles qui s'ouvrent au monde.

Dans son rapport, la Banque mondiale souligne que tout dépend de la capacité d'adaptation des pays face aux chocs extérieurs. Plus la capacité d'adaptation est grande plus ces pays peuvent se permettre d'emprunter.

Les gouvernements concernés doivent être non seulement très efficaces mais aussi assez forts pour résister aux pressions des groupes d'intérêts locaux qui s'opposent aux changements de politiques. Une épargne intérieure en baisse, des déficits budgétaires élevés et un taux de change surévalué signifient généralement que les fonds empruntés à l'étranger servent à retarder plutôt qu'à faciliter l'adaptation nécessaire.

Par contre, un pays dont les revenus en devises dépendent d'une ou deux matières premières aura de la difficulté à s'adapter à une baisse soudaine des prix. Une économie plus diversifiée, dotée d'un système financier efficace, d'une main d'œuvre mobile et bien formée, ainsi que d'organismes de commercialisation adéquats sera moins vulnérable.

La Banque mondiale souligne que ces leçons ont été assimilées par bien des pays en voie de développement. Ceux qui ont mis les réformes nécessaires en vigueur à temps ont déjà commencé à profiter d'une croissance économique plus rapide et plus durable.

Pour les autres, la réforme est trop lente et le prix à payer est élevé : ceux qui ne s'ajustent pas aux dures réalités des années 1980 souffriront d'une croissance économique réduite et pour certains, ce sera une pauvreté encore plus grande.

Alain Dubuc

Notre chroniqueur Alain Dubuc est en vacances. Nos lecteurs retrouveront sa chronique à compter du mardi 6 août.

139 33 (+0 43)

MONTREAL

2804 12 (+1 85)

TORONTO

1359 54 (+8 62)

DOW JONES

L'OR (New York)

\$318,20 (Inch.)

CANADIEN

INCHANGÉ

74 21

DÉPÔT GARANTI

UN MODE D'ÉPARGNE AVANTAGEUX:

✓ sécurité du capital ✓ taux d'intérêt garanti ✓ choix dans le paiement des intérêts

SUCCURSALES: Mtl/University: 1100, University, 871-7200 • Mtl/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383 • Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265 • Ville Mont-Royal/Centre Rockland: Niveau 2, 341-1414 • Laval: Place du Carrefour, 882-3200 • Rive-Sud: Place Portobello, 7350, boul. Taschereau, 466-2500

CONSEILLERS: Mtl/Ahuntsic: 382-8000 • Rive-Sud/Brossard: 462-1880 • Granby: 378-8461 • Val d'Or: 825-8101 • Repentigny: 871-7536

Taux sujets à confirmation

10 3/4% **10 1/4%** **9 1/4%**

5 ans Int. an 3 ans Int. an 15 mois Int. à l'échéance

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôt du Québec.

1985										1985									
Volume					Haul					Ben Clst.					Var.				
15300	85	16	46	—	171	28				15300	226	206	210	+ 10	46	20			
23100	157	16	16	—	181	32				Sunburst	17	15	34	34	41	23			
26010	58	8	—	—	81	200				Suncor pr	91	927	223	223	—	25	237		
3810	85	85	—	—	400	85				Syndex	31442	28	26	27	+	8	10		
1000	100	100	100	—	20	100	160			T-Z									
114250	88	7	8	—	11	74				T. H. Res	4600	25	34	35	+	105	30		
29900	19	180	185	—	5	140	120			TiEtel	10200	1610	94	—	—	1374	94		
12100	157	16	16	—	181	32				Telcor	49900	107	96	107	+	115	70		
12500	25	18	15	—	42	16				Telcor 360	24500	212	252	252	—	249	100		
7112	980	776	776	—	11	475				Telmed-c	400	115	115	115	—	1314	94		
100	535	51	51	—	11	475				Tara	41251	621	193	214	+	2474	1474		
52500	29	27	28	—	10	26				Tarck Inc	1000	165	158	158	—	1203	90		
2150	5	1	1	—	1	26				Tec	16871	121	121	121	—	1314	1474		
9135	45	45	45	—	70	36				Tec & f	5500	927	277	277	—	2774	2774		
116775	523	329	329	—	114	338	18			Teclyn p	220	221	217	217	—	224	18		
20000	19	18	18	—	21	12				Teddy	37000	21	21	21	—	1274	1274		
50000	3	3	3	—	6	3				Temac	12400	274	23	23	—	40	18		
P-S										Terra	27601	190	188	188	—	410	171		
4400	45	435	435	—	30	410	450			Terram	27200	110	102	105	+	148	36		
7200	214	214	214	—	214	197				Terrach-c	3500	15	15	15	—	22	11		
1200	210	210	210	—	280	100				Tet	447	32	32	32	—	419	28		
300	200	195	200	—	245	110				TG Cdn	100	647	471	471	—	419	28		
225	174	174	174	—	18	15				TG Cdn	150	529	29	29	—	20	27		
50900	18	124	184	—	37	190	63			Tn L	1000	20	48	48	—	92	40		
117175	514	14	14	—	144	814				Tn M	100	100	100	100	—	1314	94		
13770	40	44	44	—	135	46				Tinber	3225	55	45	45	—	57	21		
16291</																			

suite à la page A 23

